Genèse des Institutions

Cette première série d'articles saisit le moment où se constituent certaines formes et institutions d'enseignement technique et professionnel, à une époque où ce type d'enseignement est peu développé, du moins en tant que filière structurée bien identifiable (XIXème et début du XXème siècle). Ces premières formes d'enseignement à vocation professionnelle sont loin d'être stabilisées : leur public, leur finalité, leur tutelle et leurs sources de financement ne sont pas toujours clairement désignés.

Trois exemples sont ici étudiés. Les écoles de Nantes (1834-1870) et de Reims (1859-1880) entendent former un personnel d'encadrement qualifié, tant des « sous-officiers de l'armée industrielle » que des chefs d'entreprises petites et moyennes (J.-M. Chapoulie). Les cours de préapprentissage créés dans les écoles primaires à Paris (1911) et à Marseille (1916), dont J.-P. Briand scrute le développement, présentent une formule destinée à la masse des futurs ouvriers et employés. Quant à A. Grelon, il étudie la création de ces instituts annexes des facultés, lointains ancêtres des ENSI, qui, à partir du début des années 1880, ont formé des ingénieurs dans différentes spécialités (chimie, électricité, électro-mécanique, agro-alimentaire).

La création de ces enseignements techniques et professionnels est un processus relativement long, dont il est important de retracer les diverses péripéties, comme le font les auteurs. Ces formations naissantes, pour lesquelles tout reste à définir — cadre administratif, financement, méthodes d'enseignement, recrutement, diplômes —, s'appuient toutefois sur une tradition déjà ancienne de cours à caractère professionnel (cours gratuits, cours du soir) organisés et financés par les grandes villes ou par les sociétés savantes : c'est sur cette base que se constitue au siècle dernier un réseau complexe d'études techniques de niveaux élémentaire et moyen, dont l'histoire n'est pas bien connue comme le rappellent J.-M. Chapoulie et J.-P. Briand. De même, les instituts annexes des facultés viennent couronner et structurer un véritable système d'enseignement technique supérieur, avec ses cours du soir publics, ses chaires de sciences appliquées ou de technologie.

Durant le siècle dernier, l'impulsion est, le plus souvent, d'origine locale, avec toutes les vicissitudes liées aux compromis politiques qui se nouent et se dénouent, mais aussi avec la large autonomie dont disposent alors les élites locales. Jusqu'en 1880, les villes moyennes ou grandes tiennent le premier rôle, avec l'appui parfois décisif du personnel de l'Instruction publique: Après 1880, cette dernière administration se renforce et devient capable d'initiatives locales.

Enfin, ces articles restituent les débats et les enjeux entourant la naissance de ces enseignements techniques et professionnels : la question du lieu de l'apprentissage, la prolongation de la scolarité obligatoire avec le problème majeur de l'occupation des adolescents avant leur entrée dans le monde du travail, les querelles entre le ministère du Commerce et de l'Industrie (qui développe son propre réseau d'écoles pratiques et, pour le Supérieur, détient la tutelle de l'École centrale et des Écoles d'arts et métiers) et le ministère de l'Instruction publique. A. Grelon montre comment le succès certain des instituts annexes des facultés a lancé le débat (qui s'aiguisera entre les deux guerres) sur le titre d'ingénieur, sur son profil (généraliste ou spécialiste), et sur l'opposition entre science pure et sciences appliquées.

Deux expériences de création d'établissements techniques au XIXe siècle

Par Jean-Michel Chapoulie

Les recherches sur l'histoire de l'enseignement technique en France avant 1940 ont été très largement influencées jusqu'à aujourd'hui par un petit nombre d'ouvrages qui constituaient des sortes de bilan des problèmes et des réalisations en matière de formation dans les secteurs de l'industrie et du commerce : les livres de P.-P. Pompée (1863), le premier directeur de la future école de Turgot de Paris, de J.-B. Paquier (1908), un ancien professeur d'histoire à l'école de Cluny, du juriste J.-P. Guinot (1946), ceux de l'inspecteur général de l'Instruction publique R. Leblanc (1905), et du député qui a donné son nom à une loi organique sur l'enseignement technique, P. Astier(1909), ont ainsi grandement contribué à déterminer la grille d'analyse, la notoriété des expériences, et le fonds documentaire utilisé par les études ultérieures [1]. L'ouvrage récent de Charlot et Figeat (1988) [2] fournit une bonne illustration de l'influence durable de ces ouvrages "classiques" sur la perception de l'enseignement technique, et ce sont seulement quelques études, réalisées à l'écart du contexte des recherches françaises ou reposant sur des sources originales qui s'écartent de ces analyses conventionnelles [3].

L'examen détaillé des différentes expériences de création d'établissements techniques fait cependant apparaître de nombreuses erreurs de fait ainsi que des omissions regrettables dans les ouvrages de synthèse les plus souvent cités, ceux de Paquier et Guinot [4]. Plus insatisfaisante encore apparaît la construction conceptuelle sur laquelle reposent ces analyses. Les termes de base — enseignement "technique", "professionnel", "classe ouvrière", "apprentissage", "préapprentissage" — sont utilisés de manière très variée par le même auteur, et, plus encore, le classement des écoles à l'intérieur des différents niveaux d'enseignement distingués se révèle souvent erratique [5].

Les noms d'auteurs suivis d'une date renvoient à la bibliographie en fin d'article.

1 L'étude qui fait l'objet de cet article s'inscrit dans l'ensemble des recherches sur les formes de scolarisation prolongées non classiques que j'ai entrepris depuis plusieurs années en collaboration avec Jean-Pierre Briand. Les analyses développées ici reposent sur ce travail collectif, et ont bénéficié des suggestions critiques de Jean-Pierre Briand, qui a également contribué à l'élaboration de l'introduction. Je remercie également Liliane Louvet, qui a participé au dépouillement d'archives, et Josée Tertrais, qui a rassemblé une documentation complémentaire. J'ai enfin bénéficié des remarques et suggestions de Lucie Tanguy.

2 Charlot et Figeat (1988) plaquent un système d'interprétation apparemment très différent, inspiré des théories de la « reproduction » courantes en sociologie dans les années 70 — sur une documentation, une périodisation, des découpages institutionnels et des débats d'idées empruntés aux analyses évoquées précédemment. On notera que, plus que tout autre ordre d'enseignement, le technique fait l'objet d'histoires générales qui ne s'appuient pas sur des études concrètes d'établissements.

3 Voir par exemple Legoux (1972), Anderson (1975), Day (1987) .

4 Limitons-nous ici à un exemple concernant l'ouvrage de Paquier : celui-ci croit devoir distinguer l'école Colbert, établie en 1839 rue Neuve-Saint-Laurent, *« qui recevait surtout des fils d'artisans qui devenaient eux-mêmes d'excellents ouvriers »* (p. 40), et *« l'école Turgot qui n'était qu'une école primaire supérieure »*, modèle de l'enseignement spécial créé par Salvandy, qui préparait *« le jeune homme, non à une profession bien déterminée, mais à toutes les professions »* (pp. 35-36). Il s'agit évidemment de la même école dirigée par Pompée jusqu'en 1850 — d'ailleurs fortement orientée vers les débouchés du commerce — qui prit le nom de Colbert en 1847 et celui de Turgot en 1848. On trouvera *infra* un exemple concernant l'ouvrage de Guinot.

5 On peut donner comme exemple les interprétations variées de l'école La Martinière de Lyon, ou des écoles d'arts et métiers, et se reporter à l'analyse beaucoup plus satisfaisante qu'en donne Day.

Le caractère même de ces ouvrages et de la relation des auteurs à l'objet qu'ils étudient explique largement cettte incertitude des catégories d'analyse. Les ouvrages sur l'enseignement technique se présentent comme des ouvrages engagés et n'hésitent pas à insérer des jugements de valeurs définitifs à l'intérieur même des descriptions des institutions concernées : les écoles ou les enseignants sont jugés, selon les cas, "bons" ou "médiocres", les ouvriers formés "instruits" ou "ignorants", sans que les critères d'évaluation soient explicités [6]. Un des cas les plus flagrants est celui des cours du soir, souvent traités comme déficients et accessoires, alors que la durée de cette forme scolaire, l'ampleur de sa clientèle dans certaines villes ou périodes, auraient dû, au contraire, attirer l'attention sur les intérêts qui y étaient investis [7]. Les auteurs prétendent ainsi autant indiquer les insuffisances des réalisations et des voies à suivre que rendre intelligible l'état observable et sa génèse, et cet objectif est même reconnu comme si légitime que l'historien E. Dolléans, dans sa préface à l'ouvrage de Guinot, se félicite que celui-ci ait offert ses *"conclusions personnelles"*. Le fil directeur de tous ces ouvrages conduit toujours à la proposition, acceptée pour toutes les périodes à partir du début du XIXe siècle : il n'y a pas assez d'enseignement technique. Le point de vue normatif qu'adoptent ces ouvrages est ici particulièrement néfaste car il les détourne de procéder à un examen critique des catégories d'analyse. Ils utilisent celles-là même sur lesquelles portent quelques-uns des principaux débats, et les définitions adoptées constituent implicitement des prises de position, puisqu'elles contiennent en filigrane une conception de ce que doit être un "véritable" enseignement pour les professions industrielles et commerciales et la liste des catégories sociales auxquelles celui-ci doit s'adresser [8].

LES ENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE UNIQUE. CATÉGORIE D'ANALYSE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Les débats concernant les enseignements techniques ont pour première caractéristique d'être particulièrement confus parce qu'ils possèdent simultanément : une dimension socio-politique — quelle instruction doit être offerte aux différentes catégories sociales, qui doit la contrôler, et en assurer le financement ? — ; une dimension institutionnelle — quel ordre d'enseignement ou quelles administrations doivent en avoir la tutelle ? — ; une dimension culturelle — quelle doit être la part accordée aux sciences, au travail manuel d'atelier etc ? —. Toutes ces questions ont été débattues depuis la Révolution, et surtout depuis 1830, mais dans des contextes évidemment changeants et avec des focalisations inégales sur les différents aspects [9] : ainsi on doit lire l'ouvrage de Pompée comme une contribution au débat sur la création d'un "enseignement intermédiaire" à côté de l'enseignement classique, et, plus spécifiquement comme un plaidoyer pour le développement de cet enseignement dans le cadre institutionnel de l'enseignement secondaire, avec une insistance sur la place à accorder aux sciences et un refus du travail manuel (ce que défendait au contraire à la même époque César Fichet). L'ouvrage de Leblanc est, lui, un plaidoyer pour le maintien d'un enseignement au-delà du primaire élémentaire dans le cadre de l'enseignement primaire, plaidoyer qui insiste sur la place qui devrait être accordée à un enseignement de travail manuel développant des compétences générales, tandis que celui d'Astier et Cuminal est, à l'inverse, destiné à justifier l'autonomisation et le développement, sous l'égide du ministère du Commerce, d'un enseignement technique préparant à des métiers étroitement circonscrits [10].

6 Ce caractère engagé se retrouve dans une grande partie des études françaises sur l'éducation, et il traduit à l'évidence la relation qu'entretiennent les auteurs avec l'institution scolaire, en tant qu'anciens élèves et souvent professeurs — mais plutôt dans les parties centrales de l'institution qui correspondent aux "études classiques". Voir Chapoulie (1989 a).

7 On pourrait montrer que ces cours — comme d'ailleurs les différentes formes d'enseignement à caractère "technique" — sont appréhendés à travers les critères dérivés de l'appréciation du fonctionnement de l'enseignement secondaire classique, qui constituent, au XIXe et au XXe siècle, les normes de l'administration supérieure de l'Instruction publique et des observateurs "lettrés" de l'institution scolaire. Les cours établis à Amiens ont fait l'objet d'une étude récente : Lelièvre (1985).

8 Dans la suite, les termes « enseignement professionnel », « technique » ont été employés au même sens pour désigner toutes les formes d'enseignement qui prétendent avoir pour débouchés des emplois dans l'industrie ou le commerce — et non des emplois de bureau des administrations publiques ou les professions libérales (bien évidemment il s'agit d'une distinction non pas définie dans l'abstrait, mais par référence à l'état de la structure sociale de la France du XIXe siècle).

9 On trouvera une analyse de certains de ces débats *in* Chapoulie (1989 a).

10 L'argumentation ou la documentation utilisées dans les études historiques sur l'enseignement technique publiées ultérieurement — par exemple ceux de Guinot, de Legoux, de Charlot et Figeat — sont plus souvent empruntées à des ouvrages du XIXe siècle et du début du XXe siècle qui défendaient les vues du ministère du Commerce qu'à ceux qui soutenaient la position du ministère de l'Instruction publique. C'est ainsi, par exemple, que si les ouvrages de Leblanc sont cités, c'est comme témoignages sur le point de vue catégoriel de l'Instruction publique, et que l'ouvrage du directeur de l'enseignement primaire de 1902 à 1914, A. Gasquet (1914), ne l'est à peu près jamais. Cette indifférence générale envers le point de vue de l'Instruction publique — qui, dans le cas Guinot ou de Legoux, correspond à une préférence manifeste pour le point de vue adverse — est probablement en partie responsable de certaines bévues que nous avons signalées ; Leblanc, comme Gasquet, ne sous-estime pas le développement des cours du soir, n'ignore pas les formes mineures de scolarisation prolongée, ne sépare pas le problème de l'enseignement technique de celui de l'enseignement agricole .

Un élément reste toujours implicite dans ces débats, et à leur suite, dans les analyses : la définition du critère selon lequel un enseignement est considéré comme technique. Non que la question ne soit pas examinée, mais parce que, souvent, la réponse de principe qui lui est apportée ne correspond qu'imparfaitement aux critères utilisés ultérieurement au cours de l'examen des différentes formes d'enseignement. Après 1880, le critère principal est implicitement la présence d'un apprentissage aux techniques d'ateliers "bois" et "fer". Pourtant, ces techniques sont loin d'être les seules au XIXe siècle, et, par ailleurs, leur importance n'est pas un phénomène intemporel, mais au contraire historiquement daté : c'est surtout après 1850 que se développe le souci d'un apprentissage des techniques du fer. Avant 1880, le dessin linéaire et le dessin d'ornement, avec leurs applications à une grande variété de métiers (du textile à la coupe de pierre), constituent deux techniques essentielles, comme devraient le rappeler les nombreux cours du soir organisés par les villes dans ces matières ; les mécanismes de base de la chimie organique ou minérale sont également des techniques importantes dès le début du XIXe siècle, aussi bien pour la teinturerie (liée à l'industrie textile) que pour les raffineries de sucre ; il faut également insister sur les techniques de la tenue des livres, sur les langues étrangères et la calligraphie pour les professions commerciales, techniques qui font l'objet également de nombreux cours municipaux.

L'incertitude des connaissances — celles des contemporains mais aussi celles des historiens — en ce qui concerne les caractéristiques des emplois et de la division du travail au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle, a également contribué à obscurcir les débats sur l'enseignement technique. La caractérisation sociale du recrutement et des débouchés professionnels visés occupe une position stratégique dans l'argumentation pour ou contre telle forme d'études, puisque, jusqu'en 1914, il existe un large consensus sur la nécessité d'éviter tout "déclassement". Faute d'un vocabulaire et de connaissances précises, cette caractérisation est souvent problématique. L'ambiguïté des emplois du terme *classes ouvrières* au XIXe siècle est ici centrale : comme l'indique Levasseur (1907 : VI), le terme peut désigner *« tous les travailleurs de l'industrie de quelque ordre et conditions qu'ils soient, patrons, artisans, employés, ouvriers, apprentis »*. Interpréter dans ces conditions les déclarations de principe que l'on trouve lors des fondations d'établissements ou de cours suppose davantage qu'une attention distraite : une connaissance du contexte économique local et des positions sociopolitiques en présence.

De manière schématique on peut distinguer deux niveaux distincts, avec des problèmes spécifiques, dans la formation pour les emplois de l'industrie et du commerce au XIXe siècle et au début du XXe siècle. Certaines branches utilisent ordinairement des procédés techniques qui nécessitent au moins un petit nombre de travailleurs capables de mettre en œuvre des connaissances de base en chimie, physique, arpentage, mécanique, comptabilité ou dessin. Il en va ainsi dans le commerce (notamment international), dans des administrations comme les Ponts et Chaussées, aussi bien que dans des industries comme le textile, la métallurgie, la mécanique ou l'électricité (vers 1900). La nécessité d'un personnel qualifié se retrouve à la fois dans des grandes entreprises qui emploient un personnel de conception et d'encadrement de niveau moyen, et dans des entreprises proches de l'artisanat où ce sont les patrons (ou leurs fils) qui ont recours à ces compétences. C'est à ces emplois que prépareront ou prétendront préparer une grande partie des établissements ou des filières d'études fondées en dehors de l'enseignement secondaire classique au cours du XIXe siècle : des écoles d'arts et métiers au premier pensionnat des frères des écoles chrétiennes fondé à Béziers en 1831, en passant par certaines écoles primaires supérieures de villes comme Nantes et par les premières écoles de commerce (il y a évidemment des différences non négligeables dans le niveau d'étude final visé, que l'on peut d'ailleurs saisir approximativement jusqu'en 1880 à travers les différences d'âge d'entrée dans les établissements — 12 ans dans la plupart des cas, 15 ans pour les écoles les plus "ambitieuses").

Le second niveau de formation correspond à la masse de "l'armée industrielle" dont le travail est considéré soit comme non qualifié (selon l'appellation moderne), soit comme reposant sur une qualification acquise par l'exercice de l'activité de production elle-même. C'est généralement à ce niveau que se réfère le débat interminable sur la "crise de l'apprentissage" qui prend naissance vers 1830 pour durer plus d'un siècle, avec une recrudescence caracteristique entre 1900 et 1914 : ce débat a certes une dimension scolaire — quelle doit être la contribution d'écoles ou de cours à l'apprentissage ? —, mais il a aussi une dimension politico-morale — avec l'interrogation sur l'influence de l'atelier sur les apprentis —, et une dimension juridico-économique — quelle est la conséquence des lois sur le travail des enfants et des

apprentis sur l'organisation du travail dans les ateliers ? —.

La distinction entre ces deux niveaux de formation technique est évidemment analytique et certaines fondations d'établissements se situent à l'intersection entre ces deux types, au moins en ce qui concerne les attendus qui président à leur création : l'exemple le plus clair est celui des écoles manuelles d'apprentissage de 1880, et notamment de leurs modèles du Havre et de Paris (Diderot) [11]. Elle laisse également de côté certaines branches d'industrie très importantes au XIXe et au début du XXe siècle, où exercent des ouvriers et artisans "de métiers" traditionnels (l'horlogerie, l'imprimerie, les industries d'art et d'ameublement, etc). Des écoles préparant à ces métiers seront créées pour ces catégories, notamment à Paris, dans des cadres institutionnels divers. Cette distinction ne prend pas non plus en compte l'agriculture, une branche qui est restée largement en dehors des débats concernant l'enseignement professionnel en raison de la longue focalisation institutionnelle de ceux-ci sur les conflits entre les ministères du Commerce et de l'Instruction publique. Elle laisse enfin de côté ce qui concerne les emplois féminins, pour lesquels la question de la formation professionnelle est posée dans des termes très différents par les débats d'époque.

On observera que la distinction entre ces deux niveaux de formation n'est pas absente des ouvrages qui ont déterminé la problématique des études sur l'enseignement professionnel ; elle est cependant utilisée de manière fort peu systématique, et souvent ramenée à des propriétés des contenus des formations, comme la place accordée au travail manuel (c'est-à-dire, par une définition restrictive, aux techniques du travail du bois et du fer). Ainsi, parvenu à la fin de son ouvrage, Paquier remarque que ce qu'il a analysé précédemment concerne *"l'élite de la classe ouvrière"* et non les *"déshérités"* qui sont les plus nombreux, et pour lesquels il faut aborder *"la question de l'apprentissage"* [12]. Sur ce point les analyses de Paquier sont exactes : avant 1880 il n'y a guère d'établissements scolaires ni même de projets de création qui aient pour objectif de former des ouvriers de base, sauf pour les quelques métiers traditionnels, évoqués *supra*. L'inexistence de tels établissements n'est pas difficile à comprendre : pour que de telles écoles puissent s'assurer un recrutement, il faut que des familles soient en état de subvenir à l'entretien de leurs enfants un temps suffisant au-delà du minimum de l'époque, que les industries considérées offrent quelques avantages (salaires, etc.) pour mériter de tels sacrifices, et enfin qu'un système quelconque (industriels, chambres de commerce ou villes) assure une part du financement des écoles, ce que l'on trouve effectivement dans l'horlogerie ou l'imprimerie.

C'est donc au premier niveau distingué — celui de la formation de *"sous-officiers de l'armée industrielle"* et de chefs d'entreprise de dimension petite et moyenne — que correspondent la plupart des projets de création antérieurs à 1880 : il en va ainsi pour les deux exemples de Nantes et de Reims qui seront développés ici. Par contre, l'exemple des cours de préapprentissage créés à Paris et à Marseille après 1900 (qui est étudié dans l'article de J.-P. Briand publié dans ce numéro) correspond au deuxième niveau, celui de la masse des ouvriers.

L'insuffisance de l'élaboration conceptuelle n'est sans doute pas la seule raison à l'origine des difficultés des études historiques sur l'enseignement technique. Le caractère institutionnel même de ces entreprises y contribue, comme le fait apparaître une comparaison avec les enseignements primaire et secondaire bien plus liés à l'État et contrôlés par lui, depuis 1833 dans le premier cas, depuis le début du XIXe siècle dans le second. Par les relations qu'ils entretiennent avec les entreprises et le marché du travail, les établissements scolaires visant à assurer une formation professionnelle constituent des fondations fortement dépendantes de l'environnement local, issues d'initiatives à ce niveau, et qui ont utilisé, de manière extrêmement variable selon les périodes et les régions, les cadres réglementaires disponibles, tout en s'appuyant sur des ressources financières variées : on trouve ainsi des écoles de statut secondaire, primaire et parfois supérieur, et d'autres dont le statut resta longtemps indécis aux yeux mêmes de l'administration ; d'autres, enfin, simples appendices de fondations à caractère religieux, ou constituées comme fondations municipales, pour ne rien dire des écoles d'entreprise. L'absence — jusqu'en 1890 au moins — d'administration centrale exerçant un contrôle rend par ailleurs ces établissements peu visibles pour les observateurs de l'époque, mais aussi pour l'historien qui doit avoir recours à des archives de statut varié et à des

11 Ce cas est aujourd'hui l'un des mieux connus par les monographies de Legoux(1972) et de Rougier-Pintiaux (1983).

12 Paquier (1908 : 232). Avant ce développement sur la crise de l'apprentissage, Paquier avait pourtant examiné des cas qui relèvent à l'évidence de ce niveau, par exemple, les ateliers des salésiens.

sources locales. S'y ajoute le caractère peu durable de nombreuses écoles, qui tient à la fois à leur mode de financement, à leur dépendance vis-à-vis des contextes politiques locaux, et à l'absence de filière de formation institutionnalisée permettant le renouvellement du personnel de direction et d'enseignement. Pour d'autres formes scolaires, comme les cours de préapprentissage qui apparaissent au début du XXe siècle, mais aussi les cours complémentaires professionnels de garçons et leurs équivalents féminins, c'est un statut de simples classes ouvertes dans des écoles primaires qui rend difficile leur perception d'abord, et ensuite le recueil d'une documentation les concernant. Dans tous ces cas, l'historien, comme l'observateur de l'époque, doit avoir recours à des sources variées, en particulier locales [13].

De ces remarques découlent, et la démarche qui doit être adoptée par les études sur l'enseignement technique au XIXe et au début du XXe siècle, et les questions sur lesquelles il faut focaliser l'attention si l'on veut dépasser les interprétations constituées par les débats du XIXe et du XXe siècle et construire des catégories d'analyse adaptées à l'étude de la relation entre l'institution scolaire et le système des emplois. Il faut essentiellement procéder à des études locales — dans un cadre comparatiste — et s'attacher à l'explicitation des différents aspects du contexte dans lequel se sont développées les entreprises de création d'un enseignement à finalité professionnelle : soit, entre autres, l'état des industries et du marché du travail, les diverses catégories susceptibles d'intervenir dans la fondation et le développement d'établissements (employeurs, "élites" politiques ou intellectuelles locales, directeurs d'établissements, "clientèles" socialement définies susceptibles d'assurer le recrutement, représentants des "mouvements ouvriers", etc).

Les deux études qui suivent sont centrées sur la création d'établissements dans le cadre des grandes villes du XIXe siècle. J'ai cherché à faire apparaître les réseaux de relations qui sont à l'origine de ces créations, les conditions de réalisation et de maintien durable des établissements créés, ainsi que la forme et le degré de participation du patronat à ces entreprises. Les exemples retenus concernent les garçons : le cas spécifique des filles reste si complètement ignoré des études antérieures qu'il nécessite un examen préalable des contextes, des débats nationaux et des caractéristiques de l'emploi féminin, qui excède les dimensions d'un article.

L'ÉCOLE MUNICIPALE PROFESSIONNELLE DE NANTES [14]

Des expériences de création d'un enseignement "non classique", et donc tournées vers les professions industrielles et commerciales, qui ont pris place dans la première moitié du XIXe siècle, seuls les cas de l'école Turgot à Paris et des écoles des arts et métiers ont connu durablement une certaine notoriété. Deux autres expériences retenaient également l'attention des contemporains : celle de l'école La Martinière à Lyon, une fondation originale par son organisation pédagogique et par son financement (un legs à la ville), et celle de l'école primaire supérieure de Nantes, ouverte en 1834, cinq ans avant son homologue parisien, la future école Turgot [15].

L'école de Nantes, comme Turgot, s'inscrit dans le cadre des écoles primaires supérieures (EPS) telles que le définissait la loi Guizot de 1833 (cf. encadré p. 21). La création de ces nouveaux établissements rencontra diverses difficultés, et l'école de Nantes, une des premières ouvertes en France, fut rapidement considérée comme un modèle que d'autres villes cherchèrent à imiter. Des statistiques sur le devenir des élèves passés par l'établissement ont été conservées pour différentes périodes : contrairement aux écoles analogues fondées par d'autres villes, l'établis-

13 L'ouvrage récent de Charmasson, Lelorrain, Ripa (1987) oriente à juste titre l'attention vers la diversité des sources, en particulier au niveau local, tout en rappelant que l'histoire des niveaux moyen et élémentaire de l'enseignement technique aux XIXe et XXe siècles n'est pas bien connue.

14 Roger Cornu m'a fait bénéficier de diverses remarques critiques portant sur la première version de cette étude de l'école de Nantes, remarques qui m'ont conduit à compléter mes analyses ; ses propres recherches sur le même sujet (à paraître) semblent devoir développer une interprétation en partie différente.

15 La notoriété de l'expérience de l'école municipale professionnelle de Nantes a rapidement décliné après 1880, en dépit des manifestations organisées lors du cinquantenaire puis du centenaire de l'école, de l'existence d'une rue portant le nom de son fondateur et de la persistance des bâtiments construits en 1882 pour l'établissement. On peut penser que la carrière politique de son premier directeur vers 1870 a contribué à cet oubli, ainsi que l'existence d'une école privée laïque, l'institution Livet, où se développa un enseignement "technique" après 1846 (tourné notamment vers la préparation des arts et métiers), école qui a fait l'objet, en 1938, d'une monographie assez souvent citée d'un historien local, G. Créveuil. Ainsi, dans un article pourtant publié dans la revue de la Société académique de Nantes (société qui, on le verra, s'intéressa à la naissance de l'établissement), Gernoux (1957) ne fait guère qu'évoquer le nom de « l'école Leloup-Bouhier », alors qu'il consacre un petit développement à l'école Livet. L'établissement n'a pas toujours été mieux traité par les études historiques, ce qui donne sans doute une assez exacte mesure de l'ignorance générale des historiens vis-à-vis des établissements d'enseignement du XIXe siècle offrant des études post-élémentaires non classiques : dans sa biographie de Waldeck-Rousseau, Sorlin (1966 : 31) affirme par exemple que la *« pension Leloup »* dont le *« nom véritable »* est *« école supérieure commerciale »* constitue *« une des premières écoles de commerce fondées en France »*.

sement ne fut nullement une "pépinière d'école normale" — un des reproches adressés aux écoles primaires supérieures lors de leur quasi-supression institutionnelle en 1850. L'orientation "professionnelle", et plutôt vers l'industrie que vers le commerce, est au contraire particulièrement nette à Nantes, et l'école n'a pas fourni un nombre très élevé d'employés aux administrations publiques, même en dehors de l'enseignement.

L'école survécut à la loi Falloux, contrairement à d'autres écoles primaires supérieures, et son fondateur, Arsène Leloup, alors directeur honoraire chargé par la ville de sa surveillance, la décrivit ainsi, dans un mémoire adressé à Victor Duruy qui préparait la réorganisation de l'enseignement secondaire spécial : *« L'école était dès sa naissance une véritable école professionnelle dans le sens donné aujourd'hui à ce mot ; elle n'est ni spéciale comme les écoles d'arts et métiers, ni localisée comme les écoles de Lyon, de Mulhouse et autres, créées en vue de l'industrie locale, elle porte un double caractère de spécialité et de généralité : spéciale par sa direction industrielle et pratique, par ses cours de chimie, de physique, de mathématiques appliquées, par ceux de dessin, de géométrie descriptive, de droit commercial ; elle est générale par ses leçons d'histoire et de géographie, par ses cours de langue française et de langue anglaise (...) ; elle est l'école générale préparatoire aux professions industrielles, comme les lycées impériaux sont l'école préparatoire générale des professions libérales »* [16].

La documentation disponible suggère que cette description emphatique est en grande partie exacte. En comparant l'établissement avec les écoles primaires supérieures d'autres villes, on peut dégager les facteurs et les circonstances qui firent de l'école de Nantes un exemple à part ; je la comparerai notamment à l'école de Bordeaux, dont j'ai étudié ailleurs l'évolution [17]. J'indiquerai d'abord rapidement les étapes principales du développement de l'école primaire supérieure de Nantes [18].

16 « Note sur l'école professionnelle municipale de Nantes » *in Archives municipales de Nantes* R1 14, dossier n° 3 (Cette note, destinée à Victor Duruy, fut ensuite imprimée en 1863 et un exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'INRP).

17 L'analyse de la fondation et des avatars de l'EPS de Bordeaux est développée *in* Chapoulie (1989 b). Une partie de la documentation de base se trouve dans Saubeste (1913). Je m'appuie également sur l'analyse détaillée des exemples des EPS de Marseille, Nancy, Orléans, Paris, Rennes et Rouen.

18 Ma description repose sur l'ensemble des documents concernant l'établissement conservés aux archives départementales (dossiers T 212 et 214 notamment), aux archives municipales (principalement dossiers R 1 14 et R 1 15) et aux archives nationales (notamment *in* F 17 9824), ainsi que sur Bouhier (1885), sur la *Monographie scolaire de la ville de Nantes*, rédigée par un inspecteur primaire pour l'exposition universelle de 1889, (manuscrit *in* archives municipales de Nantes, dossier 1R1), et sur la déposition de Leloup dans l'*Enquête sur l'enseignement professionnel*, tome 1 : 319-334.

Les écoles primaires supérieures créées par la loi Guizot

La loi du 18 juin 1833 sur l'instruction primaire définissait, à côté des écoles primaires élémentaires (dont l'enseignement comprenait instruction religieuse et morale, écriture, lecture et calcul), des écoles primaires supérieures où l'on devait enseigner également des éléments de géométrie, de sciences physiques et naturelles, d'histoire et de géographie, et les applications usuelles de ces disciplines. Les villes de plus de 6 000 habitants étaient astreintes à entretenir de telles écoles. Dans l'esprit de ses partisans, cette création visait à offrir aux "classes moyennes" un enseignement au-delà du primaire élémentaire mais en deçà de l'enseignement secondaire (c'est-à-dire classique).

Les débuts de ce nouveau type d'établissements furent assez lents, et parfois difficiles. Dans les villes petites ou moyennes, la solution de l'annexion au collège municipal finit généralement par prévaloir. Vers 1840, cette nouvelle forme de scolarisation tend à trouver sa clientèle et une organisation pédagogique se met progressivement en place. Le projet de loi sur l'instruction primaire de Carnot, en 1848, prévoyait un développement des écoles primaires supérieures. L'hostilité des catholiques et de Thiers à l'égard de tout développement de l'instruction primaire entraîna un peu plus tard la disparition de toute mention des écoles primaires supérieures dans la loi Falloux. Une partie des écoles subsistèrent, notamment dans les grandes villes, avec le statut d'école primaire publique ; d'autres devinrent des écoles primaires libres (comme à Reims), ou disparurent. Les écoles qui furent maintenues durent, en 1851, troquer leur appellation contre celle d'« école professionnelle » (comme à Nantes). La plupart des écoles qui subsistèrent jusqu'à la Troisième République donnèrent naissance à une école primaire supérieure selon la nouvelle réglementation qui se mit en place vers 1880. (Voir J.-M. Chapoulie (1989 a) ; (1989 b)).

L'établissement fut fondé, en application des dispositions de la loi de 1833, sur un rapport présenté au conseil municipal de Nantes par Adolphe Billault, un jeune avocat alors au début d'une carrière politique qui devait en faire un ministre d'État du Second Empire (cf. encadré p. 22). L'école ouvrit ses portes en septembre 1834 dans des locaux loués. Les conditions de scolarisation étaient analogues à celles que proposaient les établissements d'autres villes : une rétribution scolaire de 5 francs par mois, et la ville prévoyait d'accorder la gratuité à 75 élèves. Dès la fin de la première année, les effectifs atteignaient 90 élèves, et ils oscilleront entre 100 et 150 jusqu'en 1850. L'établissement bénéficia de locaux un peu plus vastes en 1839, en s'installant à la place de l'école normale du département fusionnée avec celle d'Ille-et-Vilaine et transférée à Rennes. Il ne put cependant s'adjoindre un internat, et seule une classe primaire lui fut annexée en 1841, afin d'augmenter le recrutement. En 1842, la rétribution scolaire fut réévaluée à 8 francs par mois, ce qui indique, là comme ailleurs, une tentative pour éloigner l'établissement des écoles primaires élémentaires et faciliter le recrutement d'élèves prêts à suivre des études relativement longues. La situation de l'école, comme celle des autres EPS, devint plus difficile après 1848, en dépit d'effectifs élevés (150 élèves), car ces établissements étaient alors politiquement suspects : l'étendue des programmes fut un temps restreinte, la rétribution scolaire payée par les élèves ramenée à 5 francs, et le traitement du directeur réduit de 4 000 à 3 000 francs. Un peu plus tard, en 1853, après avoir obtenu le retour à la situation antérieure, le directeur, malade, démissionna. Il exerça cependant de nouveau par la suite une sorte de tutelle sur l'école, intervenant dans le choix du personnel, la vie quotidienne de l'établissement et la mise à jour des programmes. Jusqu'en 1870, l'organisation pédagogique de l'établissement resta à peu près inchangée, bien que l'établissement ait connu diverses difficultés et différentes crises de recrutement.

LE CONTEXTE ET LES SINGULARITÉS DE L'ÉCOLE DE NANTES

L'ampleur relative de son budget constitue la première originalité de l'école de Nantes. Dès 1833, la ville envisage de construire des locaux et vote un crédit de 60 000 francs ; mais, surtout, le budget de fonctionnement s'élève dès la première année à 9 700 francs, atteint plus de 13 000 francs trois années plus tard. (A Bordeaux, les deux premières années de fonctionnement de l'école, en 1837 et 1838, celle-ci ne figure que pour 1 600 francs au budget). Cette générosité de la ville s'explique en partie par la faiblesse de ses dépenses en faveur de l'instruction primaire élémentaire, presque com-

Indications biographiques concernant les protagonistes de la création de l'école primaire supérieure de Nantes [1]

Adolphe Billault (1805-1863). Fils d'un receveur des douanes sans fortune, Billault fit des études classiques, puis une licence en droit, et s'installa comme avocat à Nantes en 1825. Son mariage avec l'une des filles d'un des principaux négociants de cette ville, alors président de la chambre de commerce, l'introduisit en 1830 dans la bourgeoisie nantaise.

C'est vers cette époque qu'il entreprend une carrière politique, d'abord locale, ensuite nationale. Conseiller général après 1833, conseiller municipal de Nantes de 1831 à 1843, il appartient à l'entourage du maire Favre, et prend part à la vie politique locale. Billault figure parmi les membres actifs de la Société académique et parmi les fondateurs de la Société industrielle (une association à l'origine philantropique qui organisera des cours gratuits pour ouvriers et une sorte de patronage pour des apprentis). Dans ces deux associations, il participe à l'élaboration de différents projets ayant pour objectif le développement économique de la région, et il entre en relation avec des catholiques, des protestants comme Favre, et des libres-penseurs comme Guépin ; par l'intermédiaire de ce dernier, il est en contact avec les idées saint-simoniennes. Lui-même, qui est catholique, apparaît alors comme un des représentants des libéraux nantais.

Ses activités au conseil municipal de Nantes sont un moyen pour se lancer dans une carrière politique : dans ce conseil, il s'intéresse aux questions d'enseignement et aux problèmes économiques de la ville. Les documents d'archives montrent qu'il participa effectivement à la réalisation du projet d'école primaire supérieure dont il avait été rapporteur, faisant diverses démarches à Paris, et qu'il ne se désintéressa pas dans les années suivantes du développement de l'établissement. Il accomplit également pour le conseil municipal ou le conseil général différentes missions et négociations dans les affaires concernant directement les intérêts économiques nantais (construction d'un pont, concession du chemin de fer, organisation d'une exposition industrielle des départements de l'Ouest, etc.).

Après son élection à la Chambre des députés en 1837, il s'occupe moins directement des affaires nantaises, devenant à Paris l'un des chefs de l'opposition dynastique. Sa carrière politique connaît une éclipse en 1848, et il se rallie un peu plus tard à Louis-Napoléon Bonaparte. Battu aux élections de mai 1849, Billault sera ensuite élu de l'Ariège et préside, après 1852, le Corps législatif ; il est un peu plus tard ministre de l'intérieur, puis ministre d'État, mais son implication dans les affaires nantaises est désormais réduite (voir Libaudière (1910) ; Blayau (1965)).

Ferdinand Favre (1779-1867). Descendant de protestants émigrés lors de la révocation de l'Édit de Nantes, Favre revint en France avec sa famille qui s'installa à Nantes où son père entra comme associé dans une filature d'indiennes. Engagé volontaire pour combattre les Vendéens en 1893, il semble peu probable qu'il ait suivi des études classiques.

Les indications concernant ses activités professionnelles sont imprécises : il aurait été simultanément, ou successivement, raffineur, négociant-manufacturier, et armateur, et avait acquis vers 1830 *« une fortune qui garantit son indépendance »* (ce qui suggère une fortune moyenne, cohérente avec sa fréquentation de la moyenne bourgeoisie nantaise). Ayant contribué à découvrir les possibilités d'emploi des sous-produits de raffinerie comme engrais, il fut reçu en 1822 à la Société académique de Nantes. Il participe également à la fondation de la Société industrielle. Après 1830, Favre aurait consacré l'essentiel de ses activités aux affaires municipales.

Appartenant à l'opposition sous la Restauration, il fut nommé maire de Nantes en 1832 et prit part aux événements ayant abouti à l'arrestation de la duchesse de Berry. Il conserva la mairie de Nantes jusqu'à sa révocation en 1848, et redevint maire de décembre 1851 à sa mort. Conseiller général à partir de 1831, élu à l'Assemblée constituante en 1848, à l'Assemblée législative en 1849, il soutint la politique de Louis-Napoléon Bonaparte, fut élu comme candidat gouvernemental au Corps législatif, puis au Sénat en 1857, mais ne joua pas de rôle important dans ces assemblées. Si son évolution politique vers le conservatisme était évidente pour ses contemporains, ses relations avec une partie des leaders de la gauche nantaise n'étaient pas constamment mauvaises (c'est lui qui suggéra à Duruy de s'adresser à Guépin pour la fondation de l'école qui deviendra l'EPS de jeunes filles). Dans sa correspondance, Leloup s'adresse à lui avec une familiarité déférente et le dénomme son « protecteur ». (voir Dufour (1867) ; Libaudière (1900) ; Maillard (1891)).

Arsène Leloup (1803-1876). Originaire d'Avranches, bachelier en 1821, pharmacien de 1re classe en 1826, installé à Paris, Leloup aurait assuré des cours de chimie appliquée à des chefs d'atelier et à des contremaîtres ; il aurait également été préparateur à l'école de médecine : ces activités sont connues par son propre témoignage, et les dates suggèrent que toutes ces expériences ont été brèves.

Il fut nommé directeur et professeur de physique et chimie de l'école primaire supérieure de Nantes sur recommandation de Billault, et conserva ce poste jusqu'à sa démission pour raison de santé, en 1853. Sur proposition de Favre, il fut alors nommé par la ville directeur honoraire chargé de la surveillance de l'établissement, et il exerça effectivement ces fonctions jusqu'en 1865 (au moins).

Leloup fut reçu à la Société académique de Nantes en 1835, figura dans divers comités chargés par cette Société d'examiner des produits industriels ou des machines, et présenta au moins deux communications sur des problèmes d'application de la physique ou de la chimie ; après 1837, il appartint à diverses sociétés savantes régionales et remplit des fonctions officielles mineures à diverses occasions, en compagnie des "élites" intellectuelles locales.

Reçu en 1837 dans la principale loge de Nantes, Mars et les Arts, il ne paraît pas y avoir joué un rôle important avant 1850 (Librec (1948) ne le cite d'ailleurs pas pour cette période). Après 1865, il entreprend une carrière politique : conseiller municipal en 1865, il passe pour l'un des principaux chefs du parti républicain (voir Sorlin (1966 : 109)). Réélu en 1870 et 1871 comme conseiller municipal, premier adjoint chargé de l'instruction publique en 1870, il accède à la mairie en juillet 1871 en tant que partisan d'une politique plus active de laïcisation des écoles de la ville. Il est d'ailleurs révoqué trois mois plus tard en raison de sa non-intervention lors d'incidents suscités par un pèlerinage. Malade, il ne joue plus de rôle politique après 1874.

Il semble avoir joui d'une certaine aisance : selon la classification de Guépin (1835 : 472-80), ses revenus le classent vers 1840 dans la "bourgeoisie aisée" de la ville (avec les médecins, pharmaciens et l'élite des boutiquiers) ; il fut élu en 1865 comme « propriétaire », et surtout il fit preuve de désintéressement dans ses fonctions de directeur : cette qualité lui est reconnue par différents rapports, alors qu'elle est rarement portée au crédit de ses collègues d'autres villes. (Nous nous appuyons ici sur différents documents déposés par sa famille et conservés aux archives municipales de Nantes *in* 1R1 49 ; on trouve une évocation de Leloup *in* Eudel (1911 : 81-85) ; voir également Libaudière (1900) et *passim* dans les ouvrages recensés en bibliographie).

1. Je rassemble ici quelques indications sur les biographies des principaux protagonistes de la fondation de l'EPS de Nantes, qui permettent de replacer dans le contexte de leur propre carrière leur contribution à cette fondation.

plètement confiée à une association privée qui subventionne les écoles des frères des écoles chrétiennes. Après 1840, l'effort financier de la ville reste à peu près stationnaire : le budget de l'école est de l'ordre de 16 000 francs, mais le département y contribue pour environ 2 000 francs. (A Bordeaux, au même moment l'école ne coûte pas plus de 8 000 francs à la ville, pour un nombre d'élèves généralement supérieur à celui de l'école de Nantes).

Mais l'école primaire supérieure de Nantes ne se distingue pas seulement par sa dotation budgétaire relativement généreuse, elle a disposé également dès sa création d'une organisation pédagogique originale. La délibération du conseil municipal, en 1833, prévoyait trois années d'études distinctes, et décidait de confier à des professeurs spécialisés l'enseignement des différentes matières : à l'ouverture de l'établissement cinq professeurs seront ainsi nommés, dont l'un, le directeur Arsène Leloup, était chargé des éléments de physique, chimie, histoire naturelle *"appliqués aux arts et usages de la vie"* [19]. Cette organisation est originale si on la compare avec celle des autres établissements de même statut : ailleurs en effet, la durée de la scolarité est généralement laissée dans le vague, et surtout, l'enseignement est toujours principalement confié à un instituteur qui, dans les meilleurs des cas, reçoit l'aide de quelques professeurs spécialisés (par exemple pour le dessin, la tenue des livres ou une langue vivante). Ni la délibération du conseil municipal ni les rapports ultérieurs de Leloup ne se réfèrent à la méthode mutuelle, à l'inverse de ce que l'on observe dans la plupart des villes, où les écoles primaires supérieures ont d'abord été souvent annexées à des écoles élémentaires mutuelles (il en va ainsi à Bordeaux, Marseille ou Rennes). Cette situation ne traduit certainement pas l'hostilité du conseil municipal de Nantes à l'égard de la méthode mutuelle — et par conséquent son adhésion exclusive à la méthode simultanée des frères — puisque la ville crée en 1833 une école primaire élémentaire mutuelle gratuite qui sera un temps annexée à l'école normale. L'absence d'évocation de la méthode mutuelle signifie que l'école projetée n'est pas conçue comme une école primaire élémentaire où les études seraient seulement plus développées, et que la clientèle visée est socialement un peu plus élevée : il s'agit, comme l'indiquera l'année suivante Billault, de fonder une *"école supérieure"* donnant une éducation complète, et destinée à se substituer en partie à l'enseignement classique dont le régime n'est plus qu'un *"anachronisme déplorable"* [20].

L'originalité de la création de l'établissement doit être rapportée à la situation économique et aux mouvements des idées à Nantes [21]. Après

19 Les autres enseignants sont chargés : *« de l'enseignement de la langue française et de l'orthographe, de l'histoire et de la géographie du globe et spécialement de la France, de la morale et des notions élémentaires de droit constitutionnel civil et criminel » ; « des éléments de mathématiques appliqués aux arts et aux usages de la vie, du dessin linéaire, d'arpentage » ; « du dessin d'imitation ; du chant »*. Contrairement à ce qu'indique Bouhier (1885), les cours d'anglais furent ajoutés seulement l'année suivante et confiés à un sixième professeur. Cette organisation fut modifiée dans les années suivantes, en fonction des changements dans le personnel enseignant. Par ailleurs, la scolarité fut portée de trois à quatre ans en 1843.

20 Les expressions citées figurent dans une brochure de Billault (1834), qui reprend un rapport à la Société académique (voir *infra*).

21 On trouve des indications concernant la situation économique de Nantes vers 1830 dans Guépin et Bonamy (1835), et *passim* dans Libaudière (1900) ; Sée (1930) ; Sorlin (1966) ; Frambourg (1964) ; Blayau (1969).

une période de prospérité au XVIIIe siècle, la ville avait connu un net déclin en raison du blocus continental, de l'indépendance de Saint Domingue et de l'ensablement du cours de la Loire. La conjoncture devient meilleure à partir de 1820, à la suite d'une certaine diversification des activités, avec des ateliers de construction navale, des conserveries et des fabriques d'engrais, des filatures et des raffineries de sucre. Cette diversification va de pair avec un intérêt pour les applications des sciences, et notamment de la chimie, à l'industrie et à l'agriculture. Ainsi le maire de 1832, Favre (cf. encadré p. 22), avait été l'un des promoteurs de la fabrication d'engrais à partir de sous-produits de raffinage [22].

Une société savante, la Société académique de Nantes, constitue, autour de 1830, un des lieux de rencontre entre industriels, négociants, inventeurs de procédés de fabrication, et "capacités" (notamment des pharmaciens, des médecins et des avocats) : elle regroupe ainsi la quasi-totalité des acteurs de la vie politique nantaise de la période qui s'ouvre en 1830, en particulier Favre et Billault [23]. Autour de la Société académique naîtront ainsi divers projets s'inscrivant dans une perspective de développement économique : l'organisation d'expositions industrielles, la fondation d'une ferme-école, l'amélioration des transports desservant Nantes, la création d'un Musée commercial industriel et maritime, destiné à être la réplique du Conservatoire des arts et métiers de Paris, mais qui ne connaîtra qu'un début de réalisation et sera annexé à l'EPS. Des membres de la Société académique (dont Favre et Billault) participent également vers 1830 à la fondation de la Société industrielle, une association visant initialement à fournir du travail à des ouvriers nantais, qui entretiendra ensuite une école mutuelle et des cours d'apprentis à caractère professionnel. Ces deux derniers exemples montrent l'intérêt d'une partie des élites nantaises pour les questions d'enseignement, et leurs dispositions favorables à l'égard du développement de l'instruction populaire et des enseignements reposant sur les sciences appliquées et les disciplines tournées vers le monde contemporain. A plusieurs occasions, Billault fut le rapporteur au conseil municipal de Nantes des projets discutés d'abord dans le cadre de la Société académique. Le rôle qui fut le sien s'accordait parfaitement avec sa situation sociale et ses ambitions politiques : lié par son mariage à la grande bourgeoisie nantaise, Billault appartenait alors au milieu libéral qui donnera naissance à l'opposition dynastique. Les formulations adoptées par Billault dans ses rapports font apparaître l'influence des idées saint-simoniennes, qui connaissent alors une certaine diffusion à Nantes [24].

La fondation de l'école primaire supérieure de Nantes s'inscrit ainsi dans un contexte économique, intellectuel et politique, qui explique la bonne volonté inhabituelle avec laquelle la ville entra dans les dispositions de la loi Guizot concernant l'enseignement primaire supérieur (Marseille fournit un exemple à peu près opposé, avec ses élites légitimistes qui feront longtemps ajourner la création d'une EPS). Mais le succès initial reposa aussi, à Nantes, sur le premier directeur de l'établissement, Arsène Leloup (cf. encadré p. 23). Celui-ci — seul pharmacien à être devenu directeur d'EPS dans cette période — contribua à donner un contenu précis au projet adopté par le conseil municipal : il mit effectivement au centre de l'enseignement dispensé par l'école la chimie et ses applications à l'industrie (dans la note rédigée en 1863 à l'intention de Duruy, il insiste toujours sur le rôle de *"science-mère"* qu'il faut attribuer à la chimie). Il assura lui-même cet enseignement, en lui conférant un caractère pratique et expérimental, avec un horaire réservé aux manipulations, et en utilisant pour celles-ci les crédits attribués par le conseil général. Le recteur de Rennes — pourtant fort réservé à l'égard de l'école et de Leloup — déclare *"remarquable"* son enseignement de la chimie dans un de ses rapports [25].

Bien que Leloup mette toujours en avant l'importance de l'enseignement de la chimie appliquée, le caractère "professionnel" de l'enseignement ne procède pas seulement de celui-ci. L'examen des professions embrassées par les élèves (tableaux 1 et 2) montre que l'orientation vers les industries mécaniques, les

22 La création par la ville d'une chaire de chimie appliquée aux arts en 1829 est un autre exemple de l'intérêt de l'époque pour les applications de la chimie. La chaire fut occupée par le docteur Guépin (1805-1873), un des fondateurs de l'ophtalmologie en France, membre de la Société académique (voir *infra*), futur leader de la gauche nantaise jusqu'en 1870, qui tenta également de fonder une entreprise de production d'engrais.

23 Sur la Société académique de Nantes, voir Libaudière (1899). Le milieu des élites nantaises est évoqué dans Frambourg (1964) ; Sorlin (1966) ; Blayau (1969).

24 Guépin, alors un proche de Billault, entretenait des contacts étroits avec les saint-simoniens.

25 Rapport d'inspection *in* AN F17 9824. Le recteur se plaint par contre de la faible place — une demi-heure par semaine — accordée à l'enseignement de la morale religieuse.

secondes en importance à Nantes entre 1830 et 1850, est le fait d'au moins 20 % des élèves sortis avant 1840 : l'école n'a cependant pas d'atelier de travail manuel, mais il en va de même avant 1850 pour toutes les écoles primaires supérieures. Enfin, comme le suggère une remarque du rapport du recteur de Rennes, l'enseignement commercial occupe dans l'enseignement une place moins accessoire que ne l'indique Leloup, et une partie non négligeable des élèves exercent ensuite des fonctions commerciales — ce qui rapproche l'EPS de Nantes de celle de Bordeaux et de la plupart des établissements des grandes villes. Le fait que quelques élèves aient poursuivi leurs études dans les écoles des beaux-arts, des arts et métiers, ou à l'École centrale n'est pas non plus spécifique de l'EPS de Nantes : on le retrouve jusqu'en 1880 dans presque toutes les écoles primaires supérieures de grandes villes qui ont effectivement organisé un enseignement au-delà des rudiments primaires.

La quasi-absence d'élèves dirigés vers les écoles normales ou les fonctions d'instituteurs, qui constitue une des singularités de l'EPS de Nantes, ne traduit pas seulement l'orientation donnée à l'enseignement de l'école [26]. Les possibilités d'emploi comme instituteur à Nantes et dans la région étaient certainement limitées, puisque l'enseignement primaire public était — dans la ville comme dans le département — à peu près complètement aux mains des congréganistes. La disparition de l'école normale de Nantes, en 1839, sanctionna cette situation qu'elle contribuait par ailleurs à faire perdurer.

Dans le cas des EPS, établissements destinés par leurs fondateurs à des "classes moyennes" qui comprenaient notamment les chefs d'entreprise du commerce et de l'industrie, les débouchés ne peuvent être appréciés indépendamment du contexte et notamment des caractéristiques sociales du recrutement. Plus encore que d'autres établissements analogues, l'école de Nantes s'est appuyée sur deux sources distinctes de recrutement. Une partie des élèves "gratuits" étaient issus de la classe ouvrière nantaise ou fils d'employés subalternes, de petits artisans et de commerçants ; leur niveau

26 Peut-être Leloup minimise-t-il volontairement dans ses différents rapports les sorties vers l'enseignement : on sait par exemple (Bouhier (1885)) que six des dix-huit professeurs de l'école vers 1880 sont d'anciens élèves. Toutefois ce type de sorties a été sûrement rare : on ne trouve jamais avancé contre l'école le grief d'avoir formé des instituteurs, à l'inverse de ce que l'on observe dans les autres grandes villes comme Orléans ou Bordeaux.

Tableau 1

Destination des élèves sortis de l'EPS de Nantes entre 1834 et 1840 [1]

(en %)

Répétiteurs à l'école	6,8
Élèves pharmaciens	5,1
Élèves des Beaux-Arts, des Arts et Métiers	6,8
Employés des douanes ou des Ponts et Chaussées	6,8
Employés ou associés industries chimiques [2]	18,6
Employés ou associés industries du fer et du bois [3]	25,4
Commis de commerce	28,8
Autres [4]	1,7
Ensemble N = 59	100

Source : Archives nationales, F 17 9824.

1. Leloup indique qu'il ignore la destination des autres élèves.
2. Notamment « tanneries », « four à chaux », « raffineries », « teintureries ».
3. La catégorie comprend : horlogers et orfèvres, sculpteurs sur bois, mécaniciens, ainsi qu'une « fabrique de chapeaux ».
4. « associé à une entreprise agricole ».

Tableau 2

Devenir en 1860 des élèves passés par l'EPS de Nantes entre 1834 et 1854 [1]

(en %)

Entrés aux Beaux-Arts, à l'École centrale, à l'école des Arts et Métiers	4,7
Employés des administrations publiques *(dont Ponts et Chaussées)*	8,9 *(5,7)*
Commis architectes, construction navale, dessinateurs, comptables	15,2
Capitaines au long cours	9,5
Voyageurs de commerce	4,0
Commis maisons de commerce et d'armements	15,6
Employés-commis dans diverses industries [2]	14,1
Ayant fondé des industries à leur compte	4,4
Ouvriers typographie et lithographie [3]	3,0
Employés entreprises chimiques [3]	13,3
Employés entreprises mécaniques [3]	7,2
Ensemble N = 473	100

Source : Archives municipales de Nantes. Note sur l'école supérieure professionnelle municipale de Nantes *in* R 1 14 dossier n° 3.

1. Leloup évalue à 1 200 les élèves passés par l'école entre 1834 et 1854 ; 800 environ ont fait des études à peu près complètes. Leloup établit une statistique pour 760 d'entre eux : 37,8 % ont « embrassé la profession paternelle » (sans autre précision). La statistique porte sur les 473 autres cas.
2. Les indications données par Leloup suggèrent qu'il s'agit d'employés ne participant pas à la production mais à des fonctions administratives ou commerciales.
3. Il s'agit ici vraisemblablement d'employés de production et non d'administration ou de commerce.

scolaire semble avoir été souvent jugé "faible" — en fait primaire élémentaire — et ils n'ont suivi que des études courtes (un ou deux ans plutôt que trois), en partie consacrées à l'acquisition des rudiments primaires ; il est évident que certains d'entre eux n'étaient acceptés qu'en raison de la nécessité de gonfler les effectifs. L'école de Nantes a reçu également des élèves d'origine sociale nettement plus élevée, accueillant notamment à son ouverture quelques fils de conseillers municipaux. Parmi les élèves payants en 1841 (tableau 3), qui constituent 70 % environ du total des élèves, figurent en nombre appréciable des fils d'entrepreneurs du commerce et de l'industrie (les appellations suggèrent qu'il s'agit parfois d'entreprises moyennes), ainsi que des enfants de professions libérales et de salariés qualifiés (directeur des douanes, ingénieur), alors que la classe ouvrière n'est représentée que par quelques fils de contremaîtres.

Si Leloup sut adapter son établissement au contexte local, le relatif succès de celui-ci s'explique aussi par un environnement politique pas trop défavorable, sans lequel l'école n'aurait pu que péricliter. Dans sa déposition devant la Commission d'enquête sur l'enseignement professionnel de 1864, Leloup insiste d'ailleurs sur le soutien que lui ont apporté Billault et Favre. Les documents concernant la gestion de l'établissement confirment largement ce témoignage, et l'on trouve traces de plusieurs interventions de Billault en faveur de l'établissement [27]. Le rôle de Favre est cependant de loin le plus important, car les écoles primaires supérieures dépendaient des conseils municipaux pour leur financement — et *a fortiori* pour leur maintien, après la disparition de tout statut précis en 1850. Quand une hostilité contre l'établissement se développa au sein du conseil municipal de Nantes, Favre sut temporiser, et la correspondance échangée entre Leloup, Favre, et le secrétaire de mairie suggère un soutien sans faille de Favre à Leloup, qui perdura lorsque celui-ci fut chargé en tant que directeur honoraire du contrôle de l'établissement et du recrutement du personnel. La durée du mandat de Favre, maire de 1832 à 1848, puis de 1852 à 1865 apparaît ainsi comme une des conditions qui ont permis le développement ou même le maintien de l'établissement (il en va de même à Orléans, où l'EPS, très menacée en 1849, fut sauvée par le soutien du maire de la ville). Les caractéristiques biographiques de Favre le prédisposaient à apprécier favorablement le développement d'études scientifiques et pratiques. Pour conservatrices qu'aient été ses opinions politiques, surtout après 1850, Favre avait certaines affinités avec les milieux "avancés" : d'abord une certaine méfiance à l'égard des légitimistes dans une ville où la crainte d'un encerclement par des campagnes "arriérées" fut vive en 1830 ou en 1848 ; ensuite son intérêt pour les applications des sciences à l'industrie, et pour la scolarisation des classes populaires. Par ailleurs, la position occupée par Leloup dans la société nantaise était certainement supérieure à celle qu'occupaient, ailleurs, la plupart des directeurs d'EPS, et son crédit auprès de Favre lui permettait de plaider la cause de l'établissement, alors que ses collègues furent généralement considérés par les maires comme de simples exécutants subalternes. Leloup, enfin, semble avoir été un gestionnaire habile, défendant avec acharnement et diplomatie un établissement qu'il considérait comme son œuvre, en acceptant de s'incliner devant les desiderata du conseil municipal dans les périodes difficiles pour revenir plus tard sur les concessions qu'il avait dû accepter.

Tableau 3

Origine sociale des élèves payants [1] de l'EPS de Nantes en 1841

Rentiers, propriétaires	10,0
Agriculteurs, jardiniers, régisseurs	5,7
Négociants, commerçants	32,9
(dont négociants)	*(20)*
Artisans	15,7
Entrepreneurs, chefs d'industrie [2]	15,7
Employés, ingénieurs [3]	8,6
Professeurs, docteurs, officiers	10,0
Contremaîtres	1,4
Ensemble (N = 70)	100

Source : Archives municipales de Nantes. Liste nominative des élèves payants *in* 1 R 15, dossier n° 5.

1. L'école avait alors une centaine d'élèves (105 l'année précédente).
2. La catégorie comprend notamment un maître de forges, un constructeur de navires, un filateur, le directeur des eaux filtrées et de nombreux entrepreneurs (sans autre précision).
3. La catégorie comprend un chef de bureau, le directeur des douanes, un ingénieur mécanicien et un employé d'octroi.

27 L'école bénéficia également plusieurs fois des démarches de P.-F. Dubois, qui fut député de Nantes de 1830 à 1848. Dubois était depuis 1830 inspecteur général, et devint conseiller titulaire de l'Université en 1839 : voir Sée (1930 : 315-16) ; Gerbod (1967 : 175-181), et, pour des traces de ses interventions en faveur de l'établissement, 1 R 1 14, aux archives municipales de Nantes.

Le soutien ferme de Favre à l'EPS était indispensable vis-à-vis de quatre types de difficultés qui sont à l'origine, ailleurs, de la disparition d'établissements de même statut.

Un premier type de difficultés est celles que suscitent les partisans d'un enseignement sous la tutelle exclusive de l'Église, jamais absents du conseil municipal de Nantes : ils reprochent à l'établissement l'insuffisance de son enseignement moral et religieux. Leur hostilité se nourrit de leur faveur pour les frères des écoles chrétiennes qui ouvrirent un demi-pensionnat en 1839, où ils donnaient un enseignement primaire supérieur. Cette concurrence n'était pas suffisante toutefois pour faire disparaître l'EPS : elle n'empêcha même pas le développement de l'institution Livet, une école privée qui organisa également à partir de 1846 un enseignement de type primaire supérieur. L'antagonisme entre l'EPS et les partisans des établissements sous la tutelle de l'Église s'est concrètement manifesté à Nantes à propos du recrutement de l'établissement : le recteur de Rennes en 1840, et Leloup à différentes reprises, se plaignirent de ce que les écoles tenues par les frères pour la ville n'envoient pas d'élèves à l'EPS (ils fournissent en fait quelques boursiers chaque année).

Le deuxième type d'obstacles au développement de l'école primaire supérieure résulte de l'hostilité du collège royal (puis lycée) de Nantes et de la hiérarchie universitaire. Cet antagonisme a pour point de départ la concurrence entre l'EPS et les "classes industrielles" d'un établissement secondaire dont la prospérité est incertaine. Le lycée possèdait toujours des soutiens au conseil municipal, et celui-ci envisagea plusieurs projets qui auraient abouti à supprimer l'EPS (en 1849), à la rattacher au collège royal (en 1837, 1845 et 1847), à lui susciter un concurrent privé (mais sous la coupe du proviseur, en 1843), ou encore à introduire en son sein un professeur étroitement dépendant du lycée (en 1853). Dans tous les cas, Favre, parfois en temporisant, fut un ferme partisan du maintien et de l'autonomie de l'école municipale.

Les deux derniers types de difficultés qui ont entraîné le dépérissement de certaines EPS se retrouvent aussi à Nantes. A travers son personnel, dont le traitement est d'ailleurs voté chaque année, les établissements sont inévitablement pris dans les querelles locales, politiques ou autres. Par ailleurs, l'organisation des établissements porte en germe des conflits entre les directeurs et le personnel enseignant. L'autorité des directeurs d'EPS sur un personnel qu'ils ne nomment ni ne révoquent est d'autant plus incertaine que celui-ci exerce souvent d'autres fonctions : architecte de la ville, professeur au lycée, professeur titulaire d'un cours municipal, avocat, etc. Comme dans les établissements secondaires à la même époque, les "affaires diverses" (ivrognerie, voies de fait sur les élèves, vente excessive de fournitures scolaires) ne sont pas exceptionnelles dans les EPS, mais elles sont aggravées par la nécessité de faire intervenir maires et conseillers municipaux — parfois hostiles — pour les régler.

L'exemple de l'EPS de Nantes avec ses périodes de crise et ses difficultés surmontées, fait apparaître l'extrême fragilité de ces entreprises de création d'un enseignement tourné vers les professions industrielles et commerciales : leur survie est menacée à la fois par les évènements politiques nationaux et par les aléas de la politique des conseils municipaux, alors que ni les locaux ni le paiement à long terme des enseignants, ni même les conditions de recrutement et de rétribution scolaire des élèves ne sont assurés, et que les directeurs sont hors d'état de faire prévaloir "l'unité de direction" que les inspections jugent indispensables à la bonne marche des études. Invité à apporter son témoignage à la Commission d'enquête sur l'enseignement professionnel, en 1864, Leloup soulignait d'ailleurs, en réponse à une question du ministre du Commerce, que *« l'État (me) paraît seul posséder la puissance de direction, d'unité, d'esprit de suite nécessaire à la création de ce nouveau système d'instruction dont le succès serait fort incertain en d'autres mains ; dans l'État je vois puissance financière, administrative, (...) éloignement des influences de localité, des luttes d'intérêt et de coteries, (...) »*. [28]

Le fait que les obstacles à la création et au maintien de ce type d'établissement aient pu être partiellement surmontés n'est pas, comme on le sait, propre à Nantes : ce qui est original, par contre, c'est l'orientation plus accentuée qu'ailleurs vers les professions des industries locales. Cette originalité ne renvoie pas à un mouvement social constitué autour d'un groupe d'industriels, mais à l'interaction entre d'une part le contexte socio-économique nantais (qui offrait à la fois une clientèle et des débouchés pour l'école), d'autre part un groupe aux limites

28 *Enquête sur l'enseignement professionnel*, tome 1, p. 332.

floues, où se côtoient industriels et capacités, et dont émerge, avec des singularités biographiques qui sont en affinité avec leur rôle dans la fondation et le développement de l'établissement, les trois acteurs principaux de ceux-ci que furent Billault, Favre et Leloup.

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE REIMS ET LA CRÉATION DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE MUNICIPALE (1861-1880)

Peu d'établissements d'enseignement en France ont pour origine, au XIXe siècle, une entreprise : on ne connaît guère que les exemples de Chaix, de Schneider, de la Compagnie d'Orléans. Plus rares encore sont les écoles fondées par une association de chefs d'entreprise, si l'on met à part quelques écoles de commerce ou d'ingénieurs. Telle serait cependant l'origine de l'école professionnelle municipale de Reims, si l'on en croit la notice semi-officielle qui fut publiée à l'occasion de l'exposition universelle de 1900 [29] : la Société industrielle de Reims est créditée du projet de création, en 1866, d'une *« école professionnelle appropriée aux besoins du commerce et des principales industries du département de la Marne »*, que devait réaliser la ville de Reims en ouvrant, en 1875, l'école professionnelle municipale. L'exemple de la genèse de cet établissement éclaire les raisons qui poussent, après 1850, à la création d'un enseignement destiné à former des employés de l'industrie, et celles qui expliquent la faible implication directe des grands industriels dans cette création, alors que leurs porte-parole ne se feront pas faute, lors de maintes enquêtes officielles, de dénoncer les difficultés qu'ils éprouveraient à recruter un personnel qualifié.

Le projet de création de l'école de Reims doit être replacé dans un contexte dont les principaux éléments sont la Société industrielle elle-même, la situation de l'industrie textile à Reims et son évolution après 1850, les relations entre les différentes forces politiques de la ville [30].

La Société industrielle de Reims, une des premières associations de ce type à se constituer [31],

La création de l'école professionnelle de Reims selon deux ouvrages classiques

La brochure consacrée à l'école professionnelle de Reims par H. Portevin, un polytechnicien qui fut accepté comme membre honoraire de la Société industrielle de Reims en 1875, constitue la principale source — et souvent la seule — sur laquelle reposent les allusions à cet établissement dans les ouvrages classiques d'histoire de l'éducation. Cette brochure est rédigée en des termes qui prêtent parfois à équivoque, et elle n'a pas toujours été correctement interprétée. Guinot (1946 : 131) consacre par exemple un paragraphe à l'établissement : *« Les diverses sociétés industrielles firent également un gros effort en faveur de l'instruction professionnelle de la classe ouvrière (Elbeuf, Amiens, etc.). La Société industrielle de Reims, fondée en 1833 et réorganisée en 1857, avait fondé une école d'enseignement professionnel et des cours publics. L'école formait des contremaîtres et des industriels instruits. Les cours publics et gratuits du soir, destinés aux adultes, comprenaient du droit commercial, du dessin théorique et pratique et un cours pratique de fabrication ».*

L'évocation de l'école par Félix Ponteil (1966 : 272-73), qui figure dans un développement intitulé *« enseignement professionnel et apprentissage »* est identique, même dans ses formulations — et donc comme on le verra — pas plus exacte : *« Les sociétés industrielles font également un gros effort. Celle de Reims (...) ouvre une école professionnelle et des cours publics pour la formation des contremaîtres et des industriels instruits. Les cours du soir destinés aux adultes sont publics et gratuits. Ils sont consacrés au droit commercial, au dessin théorique et pratique, à la fabrication ».*

29 *L'enseignement technique en France*, 1900, tome 3, pp.360-365. Cette notice s'appuie sur une brochure, rédigée en 1897 par l'inspecteur de l'enseignement technique de Reims chargé de la surveillance de l'établissement, H. Portevin. Sur l'interprétation de cette notice, voir l'encadré.

30 Cette analyse repose sur le dépouillement du *Bulletin de la Société industrielle de Reims* de 1858 à 1875 (cité ici par les initiales BSIR), et sur celui de la série T aux archives départementales de la Marne .

31 La première association de ce type est celle de Mulhouse, un exemple à plusieurs reprises évoqué après 1861 dans les assemblées de la Société industrielle de Reims. Les sociétés analogues de Flers, Rouen, Elbeuf, Saint Quentin, Amiens, furent créées un peu postérieurement à la renaissance de la Société industrielle de Reims.

Quelques-uns des protagonistes de la politique scolaire à Reims au moment de la création de l'école professionnelle

Félix Cadet (1827-1888). Professeur de philosophie au lycée de Reims de 1859 à 1870, il devient secrétaire de la Société industrielle en 1866. Il assure pour celle-ci un cours public d'économie politique qui sera publié dans le bulletin, puis en volume, et connaîtra sous cette forme une notoriété nationale. Cadet figure en 1867 parmi les fondateurs du Cercle rémois de la Ligue de l'enseignement. Il quitte Reims en 1870 pour devenir inspecteur primaire à Paris ; il sera nommé inspecteur général de l'enseignement primaire en 1882. (Je n'ai trouvé aucune allusion à son rôle dans la création de l'école, en dehors des interventions qui sont évoquées dans le texte).

Antoine Villeminot-Huart (1805-1886). Industriel d'origine ouvrière, il dirigeait, vers 1855, l'une des plus grosses entreprises de Reims (laine cardée). Il figure dans la première liste des membres de la Société industrielle, en 1858, et préside cette société de 1860 à 1866. Il appartient à la loge La Sincérité de Reims. Le dictionnaire de Thomas et Choiselle (1980) lui attribue le souci de *« l'amélioration du sort des ouvriers »*, la création de crèche et d'une école d'apprentissage, etc.

Jules Warnier (dit parfois Warnier-David) (1826-1899) passe pour avoir été l'un des artisans principaux de la résurrection de la Société industrielle en 1857. Il en est secrétaire de 1860 à 1866, puis président jusqu'en 1870. La plupart des notices biographiques le concernant, ainsi que la notice de Portevin sur l'école professionnelle, lui attribuent la paternité de la création de cet établissement.

Fils de paysan, orphelin jeune, il devint employé chez le négociant Adolphe David, un ancien saint-simonien nommé commissaire du gouvernement pour l'arrondissement de Reims en 1848, qui fut ensuite l'un des chefs du parti avancé de Reims. Warnier aurait bénéficié d'une bourse municipale d'études grâce à David (mais il semble peu probable qu'il ait suivi des études secondaires classiques).

Marié à l'une des filles de son "protecteur", Warnier s'établit lui-même comme négociant, noua des contacts à l'étranger et acquit une des principales fortunes de Reims (indiquons, pour comparer avec le budget de la Société industrielle, que les revenus de Warnier atteignaient vers 1870, 250 000 F par an). Athée, sans doute franc-maçon comme son beau-père, Warnier est un partisan actif du libre-échange vers 1860, et il est rapporteur pour différentes expositions ; il passe pour avoir été un partisan convaincu de l'enseignement de l'économie politique (un dictionnaire biogra-

fut fondée en 1833 par quelques fabricants et industriels de Reims ; mais après dix ans d'activité — notamment l'organisation de quelques cours de lisage et montage sur métier Jacquart et l'obtention de la création par la ville de cours de dessin et de peinture —, la Société cessa pratiquement d'exister. Elle fut donc reconstituée presque *ex nihilo* en 1857, avec l'objectif statutaire *« de perfectionner et d'étendre l'industrie manufacturière et commerciale de Reims, en recherchant les inventions, économies et améliorations applicables à la fabrique et en propageant les institutions propres à relever la condition morale et matérielle des ouvriers »*.[32] La première liste des sociétaires, en 1859, comporte 160 noms et l'on y trouve

32 Statuts de 1861 *in* BSIR 1858, n° 1 : 17-23.

phique en fait un discipline de Bastiat). Élu en 1871 représentant de la Marne, il siège à la « gauche républicaine » (il est proche de Jules Simon). Son évolution ultérieure le rapproche des conservateurs et l'éloigne donc de ses anciens collègues de la Société industrielle qui occuperont la mairie de Reims. (Voir notamment Genet (1976)).

Mathieu-Édouard Werlé (1801-1884), d'origine prussienne, était devenu au bout d'une quinzaine d'années chef de la maison Cliquot-Ponsardin. Il figure dans la première liste des membres de la Société industrielle, en 1858, mais n'est mentionné dans les débats de la Société qu'à propos du projet d'école professionnelle. Conseiller municipal en 1846, chargé des fonctions de maire de Reims en 1849, maire nommé en 1852, il démissionnera de cette fonction en 1868 à la suite de l'élection de conseillers municipaux d'opposition, dont ses futurs successeurs à la mairie, membres actifs de la Société industrielle, Poulain, Diancourt, Doyen et Henrot. Élu au Corps législatif en 1862, il se range parmi les conservateurs (à « l'extrême droite », selon un de ses successeurs l'avocat monarchiste Henri Paris). (Voir notamment Lallemand (1954)).

Cercle rémois de la Ligue de l'enseignement. Parmi les fondateurs de ce cercle, l'un des premiers à se constituer en 1867, figurent Jules Warnier, Félix Cadet, Henri Gauzentès, les docteurs Octave Doyen et Henri Henrot, futurs maires de Reims, l'industriel E. Garnier, et le docteur Thomas, vénérable de la loge La Sincérité et futur député républicain, tous membres de la Société industrielle. Le premier président en fut Courméaux, un socialiste de 1848, ancien adjoint d'Adolphe David comme commissaire pour l'arrondissement de Reims en 1848, qui restera, jusqu'en 1887, un des chefs de l'extrême gauche rémoise. Le rôle de Courméaux explique au moins en partie le refus d'autorisation du cercle rémois. (Sur les débuts de la Ligue de l'enseignement à Reims, voir Auspitz (1982 : 82-84), Morlot (1982 : 117-125)).

Les maires de Reims après 1868. Après la démission de Werlé, les maires de Reims qui réaliseront le projet d'école professionnelle présenté par celui-ci sont, à l'exception de l'avocat monarchiste Henri Paris, d'anciens membres actifs de la Société industrielle de 1866. Se succèdent ainsi à la mairie : le manufacturier catholique **Jean-Simon Dauphinot**, proche des républicains (sénateur, il votera d'ailleurs les lois Ferry), de juillet 1868 à mai 1871 ; le manufacturier républicain **César Poulain**, de mai 1871 à octobre 1872 ; le négociant **Victor Diancourt**, membre de la loge La Sincérité et de la Ligue de l'enseignement, d'octobre 1872 à février 1874, puis de novembre 1874 à janvier 1881. Ses deux successeurs, les docteurs **Octave Doyen** (1881-1884) et **Henri Henrot** (1884-1896), républicains anticléricaux, furent également des membres actifs de la Société industrielle vers 1866. Henrot était adjoint de Diancourt chargé de l'Instruction publique en 1873.

des représentants des principales maisons de tissage et du négoce rémois, ainsi que de quelques-uns des principaux négociants en champagne dont le maire de Reims, Édouard Werlé (cf. encadré ci-dessus) [33]. La diversité des opinions politiques des membres semble assez grande puisqu'on y trouve aussi bien des catholiques, conservateurs ou libéraux, que des francs-maçons, comme le président de la Société après 1860, le manufacturier Villeminot-Huart (cf. encadré ci-dessus). Y figurent également des représentants de certaines familles rémoises qui ont fourni ses chefs aux républicains avancés de 1848.

33 On peut déterminer la profession d'une partie des membres de la Société industrielle de Reims en 1858, par comparaison avec la liste de 1867 où figure cette indication. Toutes les principales maisons de l'industrie textile sont représentées.

La reconstitution de la Société industrielle s'inscrivait dans un contexte de difficultés pour l'industrie lainière de Reims, l'une des plus importantes en France : celle-ci est concurrencée par l'industrie alsacienne et par celle du Nord ; en même temps, les fabricants appréhendent le remplacement du tissage à la main par le tissage mécanique (qui s'effectuera rapidement à Reims à la fin des années 50 et au début des années 60). Un rapport du négociant Jules Warnier (cf. encadré p. 30), qui devait être l'un des principaux animateurs de la Société industrielle dans les années suivantes fait l'inventaire du *"malaise"* et du *"dépérissement"* des principales industries textiles rémoises [34]. Warnier attribue les difficultés rencontrées à *"l'organisation industrielle, commerciale et financière"*, et, entre autres, à *"l'absence d'une éducation professionnelle"* ; il propose pour remède *"l'association des intelligences et des capitaux"*.

La première décision concrète de la Société pour accomplir ce programme sera, en décembre 1857, la création d'une école de montage et lisage, c'est-à-dire selon la terminologie actuelle, d'un cours gratuit sur ces matières, qui occasionne une dépense de 3 800 F pour rémunérer l'enseignement et l'achat de matériel (les ressources totales de la société, 160 cotisations environ à 100 F par an, avoisinent alors 16 000 F). L'année suivante, la Société ouvre un cours de dessin gratuit qui, avec l'autorisation de l'administration, recrute une partie de ses élèves *"parmi les meilleurs sujets des écoles communales"*. L'idée de créer de tels cours ne peut être qualifiée d'originale : depuis le début du siècle, de nombreuses grandes villes, ainsi que diverses associations philanthropiques, ont financé et organisé des enseignements de ce type, mais la Société industrielle envisagea rapidement, en septembre 1859, le projet plus ambitieux de fonder une *"école industrielle"*. Peu de temps auparavant, la Société industrielle était entrée en relation avec le directeur d'une école primaire privée, Gosselin, qui disposait de locaux libres, alors que la Société cherchait à regrouper en un même lieu ses cours industriels, sa bibliothèque, et ses réunions.

L'école de Gosselin n'était pas tout à fait une école primaire ordinaire, au moins par son passé et sans doute par les ambitions de son directeur : elle avait pris la suite de l'école primaire supérieure fondée par la ville, conservant cette appellation lorsque le conseil municipal de Reims avait, en 1852, refusé de maintenir à son budget le traitement de son directeur — une décision qu'on trouve dans d'autres villes que Reims après 1850 [35]. Les raisons de cette suppression sont également banales : la situation financière de la ville n'est pas bonne, mais surtout l'école suscite l'hostilité des autorités universitaires qui soutiennent les "cours industriels" du lycée de Reims, celle de l'administration municipale, favorable aux frères qui ont fondé, en 1845, un demi-pensionnat offrant des études primaires supérieures. Enfin, le directeur de l'école, qui exerce à Reims depuis 1833, se voit reprocher son *« manque de principes religieux »* et *« aurait laissé beaucoup à désirer sous le rapport des sentiments politiques »*. [36] Il céda rapidement la place à Gosselin sans que ce changement lève l'hostilité des autorités académiques, puisque celles-ci limitèrent le nombre maximum de places à l'internat. Les indications précises sur l'état de l'enseignement vers 1858 font défaut, mais il est très vraisemblable (si l'on se réfère aux établissements dans la même situation) qu'il comprenait les rudiments primaires élémentaires, complétés par quelques cours sur des matières du programme facultatif de 1850 suivis par une partie des élèves les plus âgés ; les effectifs devaient atteindre environ soixante élèves, la moitié de ceux de 1850 [37]. L'établissement se trouvait donc dans une situation relativement difficile, et Gosselin ne pouvait être qu'à la recherche de soutiens.

La première allusion à la fondation d'un établissement par la Société industrielle figure, en septembre 1859, dans un rapport de son secrétaire qui porte sur l'organisation d'une *"école industrielle"*. Repoussant la solution d'une fusion de celle-ci avec l'école primaire supérieure, il propose de faire de l'école industrielle *"la fin et le couronnement de celle-ci"*, tout en maintenant par ailleurs les *"cours libres"* de tissage et de dessin industriel [38]. Le projet s'adresse à *"des élèves appartenant principalement aux classes laborieuses"* expression qui ne désigne pas seulement les *"rangs du peuple"* mais, à l'évidence aussi, les fils des employés et sans doute de certains manufacturiers ; l'objectif pre-

34 BSIR, 1858, n° 1 : 27-36.

35 Voir Chapoulie (1989 b).

36 Archives départementales de la Marne, 1T 683, note au recteur, sans doute rédigée par un inspecteur primaire.

37 On ne trouve, comme souvent dans ce cas, que peu d'indications sur l'état de l'école de Gosselin ; la situation de 1850 est décrite dans un rapport d'inspection (Archives départementales de la Marne, 1 T 633).

38 BSIR, 1861, n° 2 : 26-38. Deux appellations sont alternativement utilisées : *« école professionnelle » et « école industrielle »*.

mier n'est pas d'assurer des carrières car, insiste le rapporteur, *« nous avons songé avant tout à améliorer les destinées futures de l'industrie de Reims »* ; pour cela, *« s'il est important d'avoir des ouvriers et des contremaîtres habiles, il l'est aussi d'avoir des employés et des comptables éclairés »*.

L'organisation projetée découle de ces objectifs, mais elle reste vague quant aux relations entre l'école industrielle et l'école primaire supérieure : sans doute visait-elle à ajouter deux années d'études après la fin du cycle d'études primaires supérieures, mais celui-ci n'était sûrement pas clairement séparé de l'acquisition des rudiments primaires, et le rapporteur pensait sans doute recruter, au moins au début, des élèves en cours d'études primaires supérieures. Le projet insiste à la fois sur des matières plutôt destinées à former des employés (comptabilité, histoire et droit commercial : 9h sur les deux années), langue et littérature française, lecture des auteurs classiques, afin d'améliorer le style de leur correspondance (5h), et sur des matières plutôt destinées à des personnels chargés de la fabrication : dessin artistique et géométrique, "avec applications à l'industrie des tissus" (12h), chimie (9h), cours de fabrication (sans doute de tissage, 18h). S'y ajoutent un enseignement de mathématiques (2h) et d'instruction religieuse (3h). On peut remarquer qu'il n'y a pas le moindre indice que la Société industrielle ait envisagé la possibilité de fonder ces enseignements dans le cadre des cours spéciaux, qui existaient alors au lycée de Reims et qui étaient en principe destinés au même type de clientèle.

L'implication effective de la Société industrielle dans ce projet restait cependant faible sous un aspect essentiel : le rapporteur n'envisageait *"aucune charge nouvelle"* au plan financier (sauf peut-être l'attribution de quelques bourses). Gosselin laissait en effet *"espérer que son personnel suffirait (...) à la tâche de l'enseignement sans qu'il eût à nous réclamer de subventions"*. La Société envisageait d'utiliser les services de son professeur de fabrication, dont le cours gratuit devait être maintenu, sans augmenter substantiellement sa rémunération, et d'avoir recours au cours municipal de physique et de chimie. En d'autres termes, la transaction entre Gosselin et la Société industrielle impliquait d'un côté la location des locaux excédentaires de Gosselin — ce qui permettait à la société de loger ses réunions et ses cours —, de l'autre une sorte de patronage des entreprises de Gosselin pour développer son établissement. Mais il ne s'agissait pas pour la Société industrielle de fonder durablement un établissement et de lui assurer un budget de fonctionnement.

La situation financière de la Société industrielle lui interdisait d'ailleurs une telle ambition : les souscripteurs, 160 en 1858, ne sont plus que 70 en juin 1859, et 104 un an plus tard (dont seulement 33 fabricants). La situation empire dans les années suivantes, puisqu'il n'y a plus que 43 cotisants en 1865, et que le président se plaint de la désertion des assemblées générales [39]. La Société, qui a été reconnue d'utilité publique en 1861, reçoit après cette date une subvention du conseil général (1 500 F par an) mais celle-ci, et quelques dons, ne compense pas l'effondrement des recettes puisque les cotisations restent fixées à 100 F.

Entre 1860 et 1866 les activités de la Société industrielle semblent se réduire à la subvention de ses divers enseignements, à une participation à la préparation d'une exposition industrielle et à l'étude d'un projet d'organisation de cité ouvrière. Contrairement aux craintes exprimées par Warnier en 1859, l'industrie textile rémoise est alors à son apogée et l'introduction des métiers à tisser mécaniques se fait rapidement [40] : cette transformation technique rend nécessaire le recrutement de contremaîtres, et suscite un projet de construction de cités ouvrières destinées à attirer à la ville *« les bons ouvriers (qui) se décident avec peine à quitter l'ancien métier pour diriger l'ancien métier dans l'atelier commun »* [41]. Au cours de cette période, le *"principal objet des efforts"* du conseil d'administration de la Société industrielle reste cependant le développement de ses enseignements [42] : la Société affecte, en 1863, 2 000 F à la réorganisation du laboratoire de physique et chimie, organise un cours gratuit de droit commercial ainsi qu'un *"cours théorique et pratique d'agriculture"* (l'intérêt pour l'agriculture n'est évidemment pas sans rapport avec la question de l'élevage des moutons).

39 BSIR, 1866, n° 7 : 32.

40 Fohlen (1956 : 334) indique qu'il y avait à Reims quelques centaines de métiers à tisser mécaniques en 1860 (une autre source précise 650 en fin 1859), 5 000 en 1866. La valeur totale des produits de la fabrique de Reims passe de 60 000 000 F en 1850 à 75 000 000 F en 1862 et 105 000 000 en 1867. Il est facile d'en déduire que les industriels rémois ne manquaient pas de ressources, et que la modestie de leur contribution à la Société industrielle (100 F de cotisation et peu de dons) témoigne des limites des intérêts investis dans les entreprises de cette association.

41 BSIR 1861, n° 4 : 11, rapport de Warnier à l'assemblée générale du 23 février 1861.

42 BSIR, 1866, n° 7 : 6, compte rendu de l'assemblée générale du 10 janvier 1863.

Avec l'élection de Warnier à la présidence, en mars 1866, la Société industrielle semble prendre un nouvel essor, recrutant de nouveaux membres (95 cotisants en 1866), augmentant la fréquence de ses bulletins, et organisant de nouveaux enseignements. Avant d'examiner les projets et les réalisations de cette seconde période, on peut, à partir de deux rapports présentés en mars 1866, esquisser un bilan des activités d'enseignement patronnées par la Société au cours des six années précédentes [43].

L'un de ces rapports est présenté par le nouveau directeur de l'école primaire supérieure Ogée, qui remplace Gosselin également dans les fonctions de secrétaire-archiviste appointé de la Société ; l'autre, par le prédécesseur de Warnier à la présidence de la Société industrielle, Villeminot-Huart. Ce rapport fournit une précision utile : il n'y est pas question d'une école professionnelle, mais d'une subvention à l'école primaire supérieure, qui a entraîné l'adoption d'un nouveau programme en science agronomique, chimie, physique et en mathématiques, ainsi que l'ajout de cours de droit usuel et commercial, de tissage et de dessin, rémunérés par la Société industrielle.

Le rapport d'Ogée porte *"sur la situation de l'école professionnelle"*, mais les statistiques sommaires qu'il fournit concernent les unes les *"cours spéciaux de l'école proprement dite"*, les autres les *"cours du soir destinés aux adultes"* : l'école professionnelle n'a donc pas d'autres élèves que ceux de l'école primaire supérieure [44]. Sur les quatre-vingt élèves ayant suivi deux ou trois ans le cours de fabrication, quarante et un sont dans l'industrie textile locale et dix-neuf dans le négoce ou la banque, les vingt derniers n'étant pas encore sortis de l'établissement. Quant aux cours gratuits de fabrication (140 auditeurs en six ans), ils ont formé des contremaîtres, des chefs d'atelier et quelques chefs de maison. Les 200 auditeurs des cours gratuits de dessin se partagent pour moitié entre la fabrique de Reims et des professions diverses (mécaniciens, peintres sur verre, architectes, sculpteurs etc.), et Ogée insiste sur le fait que parmi les premiers se trouvent *"des fils des principaux manufacturiers de Reims"*. Le budget de la Société industrielle pour 1865 confirme le faible engagement de la Société dans l'école d'Ogée [45] : celle-ci ne bénéficie que de quelques bourses — Ogée indiquait vingt-six boursiers sur les quatre-vingts élèves passés par le cours de fabrication —, d'une dotation exceptionnelle, en 1864, de 1 000 F pour le laboratoire de chimie, et sans doute des services des professeurs de dessin et de fabrication.

La relance de la Société vers 1866 s'inscrit dans un contexte nouveau. D'abord des sociétés semblables se sont créées dans des grandes villes industrielles, connaissant parfois un développement plus grand que celle de Reims. Mais surtout les problèmes du développement industriel d'une part, ceux du développement des différentes formes de scolarisation d'autre part, font l'objet de débats nationaux, qui trouvent un écho avec la multiplication des expositions industrielles nationales ou locales, avec la création de sections locales de la Ligue de l'enseignement (qui est particulièrement précoce à Reims).

La liste des souscripteurs de la Société industrielle pour 1867 [46] fait apparaître un net élargissement de la base sociale du recrutement, qui va de pair avec l'élargissement des intérêts de la Société. Aux fabricants et négociants de l'industrie textile et à un nombre croissant de représentants des négoces du vin s'ajoutent employés supérieurs de l'industrie, membres des professions libérales (notaires, architectes, avocats, etc.) et surtout médecins et professeurs à l'école de médecine ainsi que deux professeurs du lycée très actifs dans la Société industrielle (tableau 4). La Société réunit ainsi une grande partie des principaux acteurs de la future coalition "républicaine" d'industriels du textile, de négociants et de médecins, qui domineront presque sans discontinuer le conseil municipal de Reims de 1870 à 1900 : lui appartiennent notamment, cinq des six maires de Reims entre 1868 et 1896 (cf. encadré p. 31).

La diversification des intérêts de la Société se traduit d'abord par l'organisation de nouveaux cours publics qui ne sont pas exclusivement tournés vers la formation d'un personnel pour l'industrie rémoise. Ainsi, deux médecins qui occuperont successivement la mairie de Reims après 1879, Octave Doyen et Henri Henrot, assurent après 1866 un cours d'hygiène populaire initialement destiné à *"donner des conseils aux ouvriers"* mais dont l'auditoire est sans doute en partie mondain (Henrot voit des

43 BSIR, 1866, n°7 : 32, 40-44, assemblée générale du 19 mars 1866.

44 Peut-être faut-il rappeler ici que le terme *« école »* désigne souvent avant 1880 ce qu'on dénommerait aujourd'hui *« cours »* — par exemple un enseignement de 2h hebdomadaire — et non un établissement constituant une unité institutionnelle.

45 BSIR, 1866, n°7 : 46-47.

46 BSIR, 1867, tome 2 : 547-53.

Tableau 4

Répartition selon la profession des membres titulaires de la Société industrielle de Reims en 1867

Profession	Membre de la Société (%)	Conseil d'administration
Négociants, courtiers industries textiles	29,00	3
Fabricants, manufacturiers industries textiles	38,10	9
Autres industriels (teinturiers, fabricants de produits chimiques)	10,30	3
Employés supérieurs de l'industrie	2,60	
Banquiers, agents de change, d'assurances	3,20	1
Négociants en vin	6,50	
Professions libérales, professeurs	8,40	4
Professions inconnues	1,90	
Total (N = 155)	100,00	20

Source : BSIR, tome 2, mars 1867, pp. 547-53.

"industriels" à son premier cours de 1860 [47]). Il est probable qu'il en va de même pour le cours public d'économie politique que dispense le professeur de philosophie du lycée, Félix Cadet, qui devient par ailleurs secrétaire de la Société industrielle en mars 1866 (cf. encadré p. 31). Ces deux cours seront publiés *in extenso* dans le bulletin de la Société. En 1867, celle-ci ouvre des cours de gymnastique qui connaissent un large succès (150 inscrits) et doivent être immédiatement dédoublés. L'année suivante, la Société organise un cycle de conférences publiques, où sont invités un professeur de physique du lycée, Henri Gauzentes, le journaliste et économiste Frédéric Passy, ainsi que trois des futurs maires d'après 1870, Diancourt, Doyen et Henrot [48].

La transformation de la Société apparaît également dans les rapports de Warnier qui évoquent dans des termes généraux des questions comme la nécessité sociale de *"répandre l'instruction (élémentaire) à flots"* [49]. Bien que la société comprenne toujours des catholiques et des conservateurs (notamment Werlé, maire jusqu'en 1868), elle entretient une relation étroite avec deux entreprises qui devaient susciter l'hostilité de ceux-ci : la section rémoise de la Ligue de l'enseignement — à laquelle la Société, *"à l'unanimité"* prêta ses locaux en 1867, et dont les membres fondateurs étaient tous, sauf trois, adhérents de la Société industrielle — [50] ; la création de cours pour jeunes filles selon la formule de Duruy, que patronnent, en août 1868, Félix Cadet et Henri Gauzentes, et auxquels la Société industrielle prêta également ses locaux [51]. Ainsi, après 1866, les positions défendues par la Société industrielle constituent un amalgame à l'intérieur duquel il est difficile de distinguer la part qui revient aux préoccupations des industriels du textile, et celle qui revient au milieu *"républicain"* d'universitaires (notamment de professeurs de l'école de médecine) et d'industriels au début d'une carrière politique [52].

La Société ne néglige pas, cependant, le développement d'enseignements *"techniques"* à finalité industrielle immédiate. En 1867, Gauzentes assure un *"cours de matière première"* qui fera l'objet d'une publication dans le bulletin et, l'année suivante, un *"cours de mécanique générale et de mécanique pratique"* destiné à des contremaîtres, apprentis et ouvriers, d'ailleurs difficilement suivi par ceux-ci dont les effectifs passèrent vite de soixante à vingt auditeurs. Le budget de la Société pour 1867 fait apparaître une dépense de 8 200 F pour les émoluments des différents professeurs, alors que ses cotisations lui apportent environ 16 000 F (158 membres) et les subventions de la ville et du département environ 3 000 F [53]. Compte tenu de ses autres frais (loyer etc.), on voit que la Société ne disposait pas de fonds suffisants pour une entreprise d'enseignement beaucoup plus vaste. Pourtant, en 1866, la Société, qui met au concours l'étude de six questions dotées de prix allant de 200 à 1 000 F (quatre d'entre elles sur des questions à caractère technique sur des problèmes de l'industrie lainière), envisageait d'ouvrir un septième concours portant sur le plan d'une *"grande école professionnelle"* [54].

47 BSIR, 1868, tome 3 : 65.

48 BSIR, 1869, tome 5 : 65.

49 BSIR, tome 2 : 185-198, rapport de Warnier à l'assemblée générale du 3 décembre 1866.

50 BSIR, 1868, tome 5 : 546.

51 BSIR, 1868, tome 5 : 368-72.

52 On trouve des exemples semblables au Havre — voir Rougier-Pintiaux (1983) — et à Amiens, où la Société industrielle fut le lieu de rencontre d'intellectuels comme Jules Barni et d'industriels : voir Lelièvre (1985 : 744-777).

53 BSIR, 1868, tome 4 : 470-75, rapport du trésorier à l'assemblée générale du 30 janvier 1868. On connaît pour l'année suivante les effectifs d'élèves des différents cours gratuits : le cours de fabrication compte deux divisions de 15 à 20 élèves, celui de dessin linéaire, 25 élèves réguliers, celui de dessin d'imitation 45 à 50 élèves, alors que celui de mécanique pratique a *« un certain nombre d'auditeurs »* : BSIR, tome 4 : 453.

54 BSIR, 1867, tome 2 : 205-210.

Le secrétaire de la Société, Félix Cadet, esquisse à cette occasion les grandes lignes de la fondation projetée. Il s'agit de créer un établissement destiné à recevoir 300 ou 400 élèves de 15 ans et plus, ayant achevé leurs études primaires : les études dureraient trois ans, et les élèves seraient répartis en deux sections, industrielle et commerciale. L'école comprendrait entre autres des ateliers de mécanique (peignage, filature, tissage etc.), un atelier pour l'enseignement de la fabrication par le métier Jacquart et un atelier de teinture, en dehors des locaux spécialisés que l'on trouve toujours à la même époque (cabinet de physique, salle de dessin etc.). Cadet indique comme finalité de l'établissement la formation de *"manufacturiers et de commerçants"* (contremaîtres et chefs d'atelier ne sont donc plus évoqués). Ce projet apparaît ainsi assez proche de quelques autres que l'on trouve à peu près à la même époque : par exemple du projet d'*"école de commerce"* de la Société philomathique de Bordeaux — une école qui visait à recruter des élèves de 15 ans et qui comprenait une section industrielle avec une part de travail manuel [55]. On peut remarquer que le rapport de Cadet laisse de côté la situation de l'école dirigée par Ogée. Au même moment, en effet, la Société est en quête d'un nouveau local dans lequel elle s'installera le 1er janvier 1868, et elle rompt alors toute relation avec Ogée qui est remplacé comme secrétaire archiviste [56].

Une initiative du maire contraindra la Société industrielle à ajourner l'organisation du concours sur le plan de l'école professionnelle. Werlé saisira en effet, en novembre 1866, le conseil municipal d'un projet analogue de création : Werlé, qui est présent à plusieurs assemblées générales de 1866 à 1868 cherche à l'évidence à laisser à l'écart la Société industrielle, où ses adversaires politiques occupaient des positions dirigeantes : lors de la discussion du projet de concours sur les plans, il insiste sur le fait qu'un semblable établissement, *« qui intéresse tout le monde (...), doit être un établissement communal, et qu'une association ne pourrait rien fonder de durable en la matière, faute de disposer d'un financement suffisant »* [57]. Les intentions de Werlé ne peuvent être que présumées : lié aux milieux conservateurs et catholiques, constamment favorable aux écoles des frères des écoles chrétiennes, qui disposaient à Reims d'un important demi-pensionnat primaire supérieur, Werlé aurait pu être hostile à la création d'un établissement communal concurrent. On peut penser que Werlé adoptait un position tactique, destinée à couper l'herbe sous les pieds de ses adversaires libéraux. Il faut tenir compte également de la rivalité très vive avec la ville voisine de Chalons-sur-Marne qui disposait d'une école des arts et métiers.

La Société industrielle n'eut connaissance du projet d'école municipale que par la presse, et elle se contente, en décembre 1867 et janvier 1868, de discuter le projet municipal : elle regrette que l'âge d'admission soit abaissé à 12 ans, l'absence d'enseignement consacré à la législation industrielle, à l'économie politique. Mais surtout le conseil d'administration de la Société est insatisfait du fait qu'il s'agit d'une *"sorte d'école supérieure" "couronnement de l'école communale"*, créée *"en vue surtout de la population ouvrière"* ; il conclut qu'il est inutile d'examiner davantage le projet du maire et qu'il *« serait utile de fonder à Reims parallèlement à l'établissement projeté (...) une école technique avec des applications pratiques aussi étendues que possible, et qui répondrait directement aux besoins du commerce et de l'industrie de Reims »* [58].

55 L'école ouvrit effectivement en 1874, comme « école supérieure de commerce » sous le triple patronnage de la Chambre de commerce, de la ville qui construisit les locaux grâce à un legs de 1857, et de la Société philomathique. Cette société n'était pas sans analogie avec la Société industrielle, si l'on considère ses activités vers 1860-1875, quoique le soutien aux industries locales n'ait pas figuré parmi ses objectifs officiels : la Société philomathique se consacrait principalement à l'organisation d'enseignements gratuits pour la classe ouvrière, et à celle d'expositions scientifiques et industrielles. Les ressources de la Société philomathique étaient du même ordre de grandeur que celles de la Société industrielle, avec un plus grand nombre de membres, mais des cotisations moins élevées.

56 La Société avait déjà évoqué précédemment la recherche de nouveaux locaux, jugeant trop petits ceux qu'elle louait à Ogée pour 2 200 F par an. Mais le transfert était aussi sans doute nécessaire car le maire de Reims avait ordonné au propriétaire des locaux occupés par Ogée de démolir le bâtiment où étaient logés les cours de dessin et de fabrication. Une raison annexe plaidait peut-être aussi pour un déménagement : au cours du conseil d'administration du 18 mars 1867 Gauzentes *« insiste sur les difficultés que l'on rencontrera peut-être à obtenir une autorisation nouvelle pour des cours publics, si les professeurs du lycée doivent encore enseigner dans une salle dépendant d'une école privée ; les inspecteurs généraux viennent de se prononcer à cet égard »* (BSIR, tome 3 : 140). Il paraît très probable que la Société n'était pas fâchée de prendre ses distances à l'égard d'Ogée : un dossier, constitué en 1879 lorsqu'Ogée demandera une décoration, indique qu'Ogée avait des dettes, payait ses professeurs en retard, exigeait des parents le paiement de sommes diverses (AD Marne, 1 T 1525). Dès 1863 ou 1864, le président de la Société industrielle, Villeminot-Huart, jugeait qu'Ogée *« manquait de tact »*, et envisageait de lui retirer sa subvention pour l'employer à *« des choses utiles réclamées par les besoins pressants de l'industrie rémoise »*. L'inspecteur primaire juge en 1879 que les services d'Ogée ne sont pas spécialement brillants, et que l'école était *« loin d'être prospère »* quand Ogée a cessé de la diriger, avant 1870.

57 BSIR, 1866, tome 2 : 217.

58 BSIR, 1868, tome 4 : 445-47.

Les vicissitudes politiques ultérieures retarderont la réalisation du projet d'école professionnelle de la ville de Reims, bien que celle-ci ait voté un important crédit pour la construction dès 1868 (370 000 F)[59]. L'école, qui ouvrira ses portes en octobre 1875, sera donc érigée alors que le fauteuil de maire de Reims est occupé depuis 1868 par des membres de la Société industrielle de 1860-68. C'est cependant à peu près le projet défendu par Werlé — et non celui de la Société industrielle — qui sera réalisé puisque l'école s'adresse aux élèves *« qui viennent d'obtenir leur certificat d'études »*, donc vers 12 ans, et vise à former *« comptables, maîtres ouvriers, contremaîtres, chefs d'atelier dans les maisons de commerce et de manutention de laines, de peignage, de filature ou de tissage, de constructions mécaniques »* mais aussi *« modeleurs, dessinateurs, employés des Ponts et Chaussées, du génie civil »*, ce qui correspondait à un éventail de débouchés un peu plus large que celui qu'envisageait la Société industrielle[60] (tableau 5). L'école, ouverte avec quarante-quatre élèves, aura, en troisième année, trois sections — industrielle, commerciale, agricole — qui seront, faute d'élèves, rapidement réduites à deux (industrielle et commerciale d'une part, agricole d'autre part). L'école sera payante (100 F par an) jusqu'en 1881 ou 1882. Elle disposera d'ateliers de filature et de tissage ainsi que de forge et d'un laboratoire de physique, sera dotée de cinq professeurs, dont l'un sera chargé de la direction des ateliers tenus par deux contremaîtres, d'un directeur (un ancien professeur de l'école professionnelle de Mulhouse sera retenu), d'un surveillant général, de deux maîtres d'études et d'un préparateur de chimie — un personnel qui s'accroîtra rapidement et dont les émoluments s'élèvent après 1885 à la somme, relativement élevée pour une école de ce genre, de 47 000F environ[61].

Tableau 5

Destinations professionnelles des élèves sortis en 1878-79-80 de l'école professionnelle municipale de Reims

Destinations professionnelles	%	Entré « chez son père » ou « son frère » par rapport à l'ensemble de la même catégorie
Employés, contremaîtres, tissage, filature, peignage	20,00	3/15
Mécaniciens, contremaîtres, mécaniciens	16,00	2/12
Dessinateurs industriels	4,00	
Chimistes, apprêteurs, teinturiers	12,00	1/9
Employés de commerce en tissus	10,70	
Autres employés de commerce	4,00	
Employés de Ponts et Chaussées, voirie	12,00	
Employés du télégraphe	2,70	
Ouvriers ou artisans, autres branches	5,30	
Agriculteurs	2,70	2/2
Divers : autres études, préparateurs au lycée, engagés volontaires	4,00	
Volontariat	6,70	
Total (N = 75)	100,00	8/70 *

Source : Archives départementales Marne, 1T 544. (Il s'agit des seuls élèves ayant achevé le cycle complet des études).

* On laisse de côté, ici, les cinq sorties vers le volontariat.

En dépit de l'équipement en ateliers et en professeurs techniques, le maire de 1873, le négociant Diancourt, en accord avec le conseil municipal, sera partisan *« de ne pas faire dominer l'élément professionnel »*[62] ; lors de son discours d'installation, en juin 1875, il reprendra tout à fait le point de vue de Werlé : *« Qu'est-ce en effet que cette grande école professionnelle municipale, couronnement de notre enseignement primaire, sinon la réalisation d'une pensée vraiment libérale et démocratique ? C'est une somme d'instruction plus complète, mise à la portée de tous, une main ten-*

59 Voir Archives départementales de la Marne, 1 T 544. Un premier bâtiment fut à peu près achevé en 1870. La ville reçut en 1873 une aide de 60 000 F du ministère de Commerce et vota un nouveau crédit de 30 000 F pour le mobilier. Un rapport de 1881 estime que l'école a coûté 400 000 F à la ville pour son installation, alors que son coût de fonctionnement s'élève à la même époque à 50 000 ou 60 000 F (AD Marne 1 T 1665) (l'école de Commerce de Bordeaux aura, à ses débuts un budget de fonctionnement analogue de 60 000 F environ, dont 38 300 pour les dépenses de personnel, ce qui confirme que les deux projets n'étaient pas au départ de nature très différente). On peut ainsi mesurer combien la création excédait les ressources de la Société industrielle : pour 1873, par exemple, les ressources attendues par celle-ci s'élèvent à 24 325 F (dont 14 500 par les cotisations), les dépenses prévues pour la rémunération des différents cours sont seulement de 6 300 F (BSIR, 1873, tome 8 : 192-195).

60 Prospectus de l'école pour 1878 *in* AD Marne, 1 T 1665.

61 Archives départementales de la Marne, 1 T 1 665. L'école a alors quinze professeurs en sus du directeur, quatre contremaîtres, et emploie en tout vingt-quatre personnes. 131 heures d'enseignement par semaine sont assurées, dont 28 de travail manuel, 23h 30 de dessin, 20 de mathématiques et comptabilité, 19h 30 de physique, chimie et sciences naturelles.

62 Archives nationales, AJ 16 514.

due par nous à ces enfants qui n'ont d'autres instruments de travail que leur intelligence ». [63]

Par un nouveau paradoxe, l'école formera cependant au cours de ses premières années d'existence à peu près les types d'employés pour l'industrie locale dont se souciaient les projets de la Société industrielle, ainsi que de nombreux employés des Ponts et Chaussées. Son recrutement fut sans doute un peu plus populaire que ne le souhaitait la Société puisque les fils de manufacturiers y semblent peu nombreux, sans être totalement absents (tableau 5).

L'école, initialement libre, sera ultérieurement reclassée comme école primaire supérieure (dans la rubrique des écoles manuelles d'apprentissage), à la suite d'un accord entre la ville et le ministère de l'Instruction publique qui, en échange de la gratuité, prendra en charge le paiement des enseignants. Ses effectifs subiront une croissance rapide puisqu'ils atteignent 150 élèves en 1888. Elle connaîtra, entre 1880 et 1900, des vicissitudes ordinaires pour ce type d'établissement : conflit entre la ville, désireuse de maintenir son autorité sur l'établissement, et l'Instruction publique, puis, après son reclassement comme EPCI en 1892, entre la ville et le ministère du Commerce ; souci de l'administration de l'Instruction publique de privilégier le recrutement du lycée de Reims, et notamment de ses sections d'enseignement spécial ; souci contradictoire du directeur qui doit maximiser le recrutement, et de l'administration de tutelle qui veut modifier le niveau des études ; intérêts opposés des industriels qui voudraient que l'école forme des ouvriers, et des familles qui, à l'issue d'une scolarisation prolongée, ambitionnent des emplois mieux rémunérés.

Après 1870, on ne trouve presque plus mention de l'école professionnelle dans les comptes rendus d'activité de la Société industrielle ; ceux-ci font seulement allusion à l'organisation des cours gratuits, et l'on doit conclure que la Société s'est à peu près désintéressée de cette réalisation municipale. Peu avant l'ouverture de l'école, en juillet 1873, le conseil d'administration de la Société émettra le vœu d'être représenté dans la commission municipale chargée d'élaborer les programmes [64]. Le président de la Société figura longtemps au comité de patronage de l'établissement, à côté du président du Comité agricole. Mais, d'un autre point de vue, le lien entre les membres actifs de la Société industrielle de 1868 et l'école restèrent étroits à travers ce comité de patronage puisque, vers 1885, celui-ci, qui discute longuement de l'orientation de l'école, comprend le maire Henrot, quatre anciens maires — Dauphinot, Diancourt, Poulain, Doyen — ainsi que le manufacturier Walbaum et Warnier, tous anciens participants aux activités de la Société industrielle des années 1866-68. Il faut donc attribuer les différences entre les projets de la Société industrielle et leur réalisation aux contraintes de l'environnement (notamment du recrutement et des débouchés) et à celles du cadre institutionnel, en particulier dans ses aspects financiers, ainsi qu'aux différences de point de vue entre la Société industrielle et la ville : là où le conseil municipal était enclin à prendre en compte les aspirations (supposées) de l'électorat, la Société industrielle ne retenait que les intérêts économiques (également supposés) de ses membres .

***

Quelques conclusions concernant la création et le premier développement des enseignements à caractère professionnel avant les lois scolaires de la Troisième République peuvent être dégagées des analyses précédentes, et l'examen d'autres situations locales permettrait d'en éprouver la généralité.

Il faut insister d'abord sur le fait que ce n'est pas vers la masse des ouvriers des grandes entreprises que sont tournées ces premières créations, mais, au contraire, vers ce que l'on peut dénommer par un anachronisme, un personnel d'exécution et d'encadrement dans des fonctions de production et de commercialisation. Mais ce personnel, parmi lequel on trouve notamment des fils d'entrepreneurs moyens avant qu'ils ne succèdent à leur père, reste dans tous les cas peu nombreux. Les objectifs poursuivis en matière de compétences techniques semblent définis de manière assez large : un niveau d'instruction au-delà des rudiments primaires, des éléments de connaissances scientifiques variées, sans doute peu développés par comparaison avec les programmes de l'enseignement secondaire scientifique en vigueur vers

63 Voir AD Marne, 1 T 508, 1 T 544, 1 T 1665, 1 T 2032. Le reclassement comme EPCI est consécutif au souci des autorités universitaires de protéger le lycée en éloignant un concurrent. L'évolution ultérieure de l'école est analysée *in* Briand, Chapoulie (1989).

64 BSIR 1873, tome 8 : 472, conseil d'administration du 11 juillet 1873.

1900, mais non par comparaison avec ceux de l'enseignement classique d'avant 1880. De plus ces connaissances pouvaient être complétées ultérieurement, par exemple grâce aux cours du soir organisés par les villes.

Deuxième conclusion : la faible contribution du patronat en tant que groupe à ces créations d'établissements techniques, même lorsque celui-ci, comme à Reims, connaît une période de grande prospérité. Alors que le patronat tient pour une évidence la relation entre formation du personnel et maintien des positions dans une situation de concurrence, c'est aux villes, ou, plus tard, à l'État, qu'il déléguera le soin de financer les écoles destinées à la formation du personnel qu'il juge nécessaire. Par contre, quelques chefs d'entreprise, à côté d'intellectuels liés aux milieux économiques, ont joué un rôle dans les créations des deux écoles étudiées. Leur contribution ne tient pas au soutien financier que, d'ailleurs, certains auraient été en état d'offrir, mais à l'appui politique qu'ils ont assuré, en raison des fonctions qu'ils occupaient dans la ville et de leurs relations avec les milieux gouvernementaux parisiens. La faveur qu'ils ont témoignée aux tentatives de création d'enseignement technique est, dans les cas étudiés (et dans d'autres, comme au Havre), en affinité avec certaines de leurs caractéristiques biographiques : les partisans de ces formes d'enseignement tournées vers les emplois nouveaux de la vie économique se recrutent à la fois parmi ceux qui n'appartiennent pas aux élites de formation scolaire classique et parmi ceux qui, quoique de formation classique, sont liés aux mouvements d'idées sur l'instruction, si importants à l'époque : on ne saurait donc s'étonner que les catholiques y soient moins présents que les francs-maçons, les protestants, ou les saint-simoniens. Encore ne faut-il pas négliger, comme le montre l'exemple de Werlé à Reims, les raisons d'opportunité conjoncturelle qui peuvent faire accorder par certains un soutien à des projets dont ils auraient été dans d'autres circonstances des adversaires résolus. On observe également que les coalitions sur lesquelles reposent ces projets transcendent les clivages politiques du moment, qui opposent partisans et adversaires du régime en place, et qu'elles semblent s'établir dans le cadre de sociétés locales, savantes ou autres et, au-delà, sur l'appartenance commune à ce milieu relativement intégré que forme, dans les grandes villes, l'ensemble des capacités et des élites économiques.

Troisième conclusion, qui concerne les premières tentatives de création d'enseignements professionnels au XIXe siècle, alors qu'il n'existe ni cadre administratif bien défini, ni source de financement, ni formule d'enseignement éprouvée, ni mode de recrutement d'un personnel adapté : ces créations sont fragiles, et elles ne peuvent se maintenir que grâce à la conjonction de facteurs favorables. Les exemples de Nantes et de Reims ont mis en évidence l'importance, parmi ceux-ci, des soutiens politiques, des conjonctures économiques, politiques et scolaires locales, dans leurs relations avec les conjonctures nationales, les mouvements d'idées, les caractéristiques singulières des biographies des fondateurs. On a également montré que chacune de ces entreprises renvoie, pour sa création autant que pour son maintien, à un réseau complexe de relations que l'étude rétrospective ne peut d'ailleurs saisir que partiellement, et de manière indirecte. De là découle la nécessité d'une démarche monographique, et l'inexactitude des généralisations qui, après un examen rapide, sélectionnent arbitrairement un des traits caractéristiques de ces entreprises.

Jean-Michel Chapoulie,
École normale supérieure de Fontenay-Saint Cloud

Bibliographie générale

Anderson Robert D. (1975), *Education in France, 1848-1870*, Clarendon Press, Oxford.

Auspitz Katherine (1982), *The Radical Bourgeoisie and the origins of the Third Republic 1866-1885*, Cambridge University Press, Cambridge.

Astier Placide, Cuminal Isidore (1909), *L'enseignement technique industriel et commercial en France et à l'étranger*, Ed. G. Roustan, Paris, 498 p.

Briand Jean-Pierre, Chapoulie Jean-Michel (1989), « La Troisième République crée un réseau d'écoles : les débuts de l'enseignement primaire supérieur », *Revue historique* à paraître.

Chapoulie Jean-Michel (1989 a), « La question de l'enseignement intermédiaire et la création des écoles primaires supérieures (1830-1880) », *Cahiers Fontenay*, à paraître.

Chapoulie Jean-Michel (1989 b), « L'enseignement primaire supérieur de la loi Guizot aux écoles de la Troisième République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, à paraître.

Charlot Bernard, Figeat Madeleine (1988), *Histoire de la formation des ouvriers 1789-1984*, Ed. Minerve, Paris.

Charmasson Thérèse, Lelorrain Anne-Marie, Ripa Yannick (1988), *L'enseignement technique de la Révolution à nos jours*, tome I, Economica - INRP, Paris.

Day Charles R. (1987), *Education for the Industrial World*, Cambridge (Mass), MIT Press.

Gasquet Amédée (1914), *L'enseignement professionnel*, Hachette, Paris, 103 p.

Guinot Jean-Pierre (s.d. (1946)), *Formation professionnelle et travailleurs qualifiés depuis 1789*, Ed. Domat, Paris, 290 p.

Leblanc René (1905), *L'enseignement professionnel au début du XXe siècle*, Ed. Cornély, Paris, 338 p.

Legoux Yves (1972), *Du compagnon au technicien. L'école Diderot et l'évolution des qualifications (1873-1972)*, Ed. Technique et vulgarisation, Paris.

Lelièvre Claude (1985), *Développement et fonctionnement des enseignements post-élémentaires dans la Somme de 1850 à 1915*, Thèse pour le doctorat d'État, Université de Paris V, 3 vol., 810 p. et annexes.

Levasseur Émile (1907), *Les questions ouvrières et industrielles en France sous la Troisième République*, Ed. Rousseau, Paris.

Paquier Jean-Baptiste (1908), *L'enseignement professionnel en France*, Armand Colin, Paris, 342 p.

Pompée Pierre-Philibert (1863), *Études sur l'enseignement professionnel en France*, Ed. Pagnerre, Paris, 410 p.

Ponteil Félix (1966), *Histoire de l'enseignement en France*, Sirey, Paris.

Rougier-Pintiaux Pascale (1983), « L'école d'apprentissage du Havre : une tentative d'éducation populaire », *Revue française de sociologie*, XXIX (4), 653-679.

Saubeste Albert (1913), *L'école Pélegrin. Monographie de l'école communale primaire supérieure de garçons*, Ed. Delmas, Bordeaux, 260 p.

(1864), *Enquête sur l'enseignement professionnel. Recueil des dépositions faites en 1863 et 1864*, Imprimerie nationale, Paris, 2 vol.

(1900), *L'enseignement technique en France*, Imprimerie nationale, Paris, 5 vol.

Bibliographie concernant l'histoire de Nantes

Billault Adolphe (1834), *De l'éducation en France et de ce qu'elle devrait être pour satisfaire aux besoins du pays*, Imprimerie Mellinet, Nantes, 43 p.

Blayau Noël (1965), *Billault, ministre de Napoléon III d'après ses papiers personnels 1805-1863*, Ed. Klincksieck, Paris.

Bouhier René (1885), *Cinquantenaire de l'école professionnelle de Nantes. Historique de l'école*, Imprimerie Mellinet, Nantes, 15 p.

Dufour Édouard (1867), « Notice nécrologique sur Ferdinand Favre », *Annales de Nantes et de la Loire-Inférieure*, pp. 78-81.

Eudel Paul (1911), *Figures nantaises*, Imprimerie de l'Ouest Éclair, Nantes, 2e série.

Frambourg Guy (1964), *Le docteur Guépin (1805-1873), un philanthrope et démocrate nantais*, Imprimerie de l'Atlantique, Nantes.

Gerbod Paul (1967), *Paul-François Dubois, universitaire, journaliste et homme politique (1793-1874)*, Ed. Klincksieck, Paris.

Gernoux A. (1957), « L'évolution de l'enseignement en pays nantais », *Annales de Nantes* n° 106 (2e trimestre) : 12-15.

Guépin Ange, Bonamy Eugène (1835), *Nantes au XIXe siècle. Statistique topographique, industrielle et morale*, Ed. Sébire, Nantes, 647 p.

Libaudière Félix (1899), *Histoire de la société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, Imprimerie Mellinet, Nantes, 45 p.

Libaudière Félix (1900), *Histoire de Nantes sous le règne de Louis-Philippe 1830-1848*, Imprimerie Mellinet, Nantes, 507 p.

Libaudière Félix (1910), « Adolphe Billault, membre du conseil municipal de Nantes », *Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 2e semestre : 125-182.

Librec Henri (1948), *La franc-maçonnerie dans la Loire-Inférieure 1744-1948*, SNEP, Nantes, 71 p.

Maillard Émile (1891), *Nantes et le département de la Loire-Inférieure au XIXe siècle*, Nantes, 376 p.

Sorlin Pierre (1966), *Waldeck-Rousseau*, Armand Colin, Paris.

Sée Henri (1930), « La vie politique et économique de Nantes pendant la monarchie de Juillet d'après la correspondance inédite de P.-F. Dubois », *Revue historique*, vol 163, n° 2 : 297-322.

Bibliographie concernant l'histoire de Reims

Boussinesq Georges et Laurent Gustave (1933), *Histoire de Reims*, Matiot-Braine, Reims, 2 vol.

Desportes Pierre (1983), *Histoire de Reims*, Ed. Privat, Toulouse.

Fohlen Claude (1956), *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Ed. Plon, Paris.

Genet Marie-Claude (1976), « Un républicain libéral, Jules Warnier vu à travers sa correspondance avec Jules Simon (1874-1896) », *Études champenoises*, n° 2 : 67-80.

Lallemand Georges (1954), « Édouard Werlé », *La Champagne économique*, (janvier : 3-12) ; (mars : 75-82).

Laurent Gustave (s.d. (après 1944)), *Aperçu sur l'histoire des loges maçonniques à Reims* (Brochure ronéotée accessible à la Bibliothèque nationale).

Morlot Jean (1982), « Rôle prépondérant de la Ligue de l'enseignement lors de la création de l'école publique gratuite obligatoire et laïque » in *L'Enseignement élémentaire en Champagne*, Reims, Travaux de l'Académie nationale de Reims : 117-125.

Thomas Marcel, Choiselle Christiane, Choiselle Roland (1980), *La grande Champagne*, Matiot-Braine, Reims.